

12° D 565¹²

LA
VATICANE

DE PAUL III A PAUL V

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

PAR

PIERRE BATIFFOL



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—
1890

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART
ET D'ARCHÉOLOGIE

LA VATICANE

DE PAUL III A PAUL V

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

PAR

PIERRE BATIFFOL



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1890



DU MÊME AUTEUR

STUDIA PATRISTICA

ÉTUDES D'ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

Un volume gr. in-8° : 30 fr.

Pour paraître en 6 fascicules.

FASCICULE I^{er}. — Le livre de la Prière d'Aseneth, étude sur l'histoire de ce livre apocryphe de l'Ancien Testament, texte grec inédit et ancienne version latine inédite.

FASCICULE II. — Le Syntagma doctrinae dit de S. Athanase, texte critique et commentaire, contribution à l'histoire de la Didaché XII Apostolorum.

FASCICULE III (en préparation). — Philostorge et son Histoire ecclésiastique, d'après des sources nouvelles.

Plusieurs beaux travaux parus en France ces dernières années, en nous donnent l'histoire de collections telles que le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, le Fonds grec de l'Escurial, la Librairie des papes d'Avignon, ont montré l'intérêt qui s'attache à de pareilles recherches, où l'histoire littéraire, la philologie, la théologie, l'histoire générale même ont tant de données à recueillir.

Plus que tout autre dépôt, la Vaticane fournirait la matière d'une semblable histoire. Mais qui oserait l'entreprendre ?

L'histoire de la Vaticane ne se fera que lentement et par morceaux. Notre illustre maître, M. de Rossi a donné déjà l'histoire ancienne de la bibliothèque du Saint Siège. Mon ami, le P. Franz Ehrle, publiera incessamment l'histoire de la bibliothèque pontificale du XIII^e siècle au XV^e. MM. Müntz et Fabre ont publié des documents très importants pour l'histoire de la Vaticane au XV^e. M. de Nolhac a, dans son *Fulvio Orsini*, écrit un chapitre considérable de l'histoire de la bibliothèque à la fin du VI^e. Pour la première moitié du XVI^e, nous avons déjà un petit livre, provisoire sans doute, mais précieux de M. Müntz. Pour le XVII^e, les préfaces de MM. Stevenson aux catalogues du fonds Palatin et du fonds de la reine Christine seront excellentes à consulter. D'autres, espérons-le, feront le reste. L'histoire de la formation de la Vaticane est destinée à être l'œuvre collective de plusieurs générations de travailleurs.

A cette œuvre collective j'offre ma modeste contribution. Dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* (1889) on trouvera un travail sur G. Marini et les collections du Saint-Siège en 1798-1799. dans les *Mélanges de l'École française de Rome* (1889), une étude sur Les manuscrits de Lollino, évêque de Bellune, manuscrits entrés au Vatican sous Urbain VIII ; dans la *Revue des Questions historiques* (1^{er} janv. 1889), un travail sur le Cabinet de manuscrits du Collège Grec¹, entré au Vatican

sous Paul V. Dans mon Rossano, enfin je reconstituerais la bibliothèque d'un vieux couvent grec de Calabre, entrée presque entière au Vatican, au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Dans la série de notices qui forment le présent petit livre, le but que je me suis proposé est celui-ci.

La Vaticane compte six fonds distincts de manuscrits grecs : le fonds Palatin (431 mss.) le fonds de la Reine (190 mss.), le fonds Ottoboni (471 mss.), le fonds de Pie II (55 mss.) le fonds d'Urbin (165 mss.), enfin le fonds Vatican Grec (2302 mss.), qui est la collection pontificale proprement dite. — Cette collection pontificale grecque n'est pas d'origine ancienne, comme la collection pontificale latine. En 1443, la bibliothèque du pape Eugène IV ne comptait que deux manuscrits grecs : un Boèce « in latino et graeco, » et un psautier « partim in latino, partim in graeco ». Mais dès la mort de Nicolas V (1445), il semble qu'elle se fût accrue étonnamment, car elle comptait déjà au moins 355 volumes, et, à la mort de Sixte IV, le chiffre avait monté à près de 900. Mais que sont devenus ces 900 volumes du temps de Sixte IV ? Ce qui a réellement constitué le noyau du fonds Vatican Grec actuel, c'est la collection de Léon X, telle qu'elle existait en 1519-1521, soit 450 mss., qui se retrouvent à peu près au complet dans la Vaticane d'aujourd'hui : on possède au Vatican l'inventaire de la Bibliothèque grecque de Léon X, et il pourrait être le point de départ d'intéressantes recherches ². De Léon X à Paul III, la collection grecque s'accrut rapidement, et l'on possède de même l'inventaire de la bibliothèque grecque de Paul III, daté de 1545 ³. — Cette date est très importante. Sous Paul III, en effet, les manuscrits vaticans étaient classés par plutei et selon leur matière ; de plus, l'inventaire de Paul III était alphabétique. De là l'impossibilité de faire figurer les acquisitions nouvelles à côté des anciennes, tant dans les plutei, qui

généralement étaient pleins, que dans l'inventaire alphabétique, qui était comme « mis en page » : on ne pouvait que faire un autre inventaire, et c'était là une si grosse affaire que l'on retarda quatre-vingts ans le moment de l'entreprendre : on ne s'y mit que sous Paul V (1605-1621). Et c'est ainsi que, de Paul III à Paul V, c'est-à-dire dans toute la seconde moitié du XVI^e siècle, les manuscrits (soit grecs, soit latins) acquis par la Vaticane demeurèrent sans être catalogués, et que, au moment où les Rainaldi, vers 1620, rédigèrent leur inventaire en établissant l'ordre qui est demeuré définitif, ils trouvèrent plus de trois mille volumes qui n'avaient jamais été classés ⁴.

C'est aux acquisitions grecques de cette période, qui va de l'inventaire de Paul III à l'inventaire de Paul V, que je borne mes recherches. On verra que ces acquisitions furent le fait de trois cardinaux bibliothécaires, tous trois hellénistes, tous trois singulièrement appliqués à l'étude de l'antiquité ecclésiastique : Cervini, Sirleto, A. Carafa. C'est à la correspondance inédite de Sirleto que j'ai emprunté la plus grande partie de mes renseignements ; Sirleto est devenu ainsi le centre de mes explorations, et c'est à lui que je reviendrai le plus souvent. Si je n'avais pas surtout pensé à raconter un épisode de l'histoire de la Vaticane, j'aurais voulu écrire une étude que j'aurais intitulée : Sirleto, ses livres et ses amis, car c'est d'eux qu'il s'agira davantage dans les pages qu'on va lire.

Si humbles, si arides trop souvent soient-elles, je les ai écrites avec fierté, en sentant comme tout y était à l'honneur scientifique de cette noble domus vaticana, qui est pour nous tous, hommes d'église, la maison du père de famille ; et avec une émotion plus intime encore, au contact de ces érudits d'une si parfaite probité et d'une si pure vertu de la cour Romaine du XVI^e siècle.

Frascati, 28-30 juin 1889.

I

Je connais deux portraits du cardinal Guillaume Sirleto. J'ai vu le premier à Squillace, dans la maison de l'évêque : là Sirleto a l'air jeune encore, vigoureux, redressé. A la Vaticane, j'ai travaillé longtemps juste au-dessous d'un autre portrait, et là Sirleto me semble bien autrement au naturel : il a le dos vouté, la barbe sale ; il est assis, quelques livres posés devant lui en désordre ; il n'a rien de l'élégance un peu militaire des cardinaux ses voisins de cimaise, mais l'apparence d'un vieux serviteur ; il n'a pas la vivacité et la décision de Baronius, qui n'est pas loin, mais, ce que Baronius n'a pas, dans une rude figure de Calabrais, ridée de grandes rides, un front très ouvert et un regard très candide.

Sirleto était calabrais de naissance, et il ne renia jamais son pays d'origine. Né à Guardavalle, près de Stilo (deux bien pauvres capitales, je les connais !), il avait là toute sa famille, famille nombreuse et peu opulente, mais avec laquelle ses relations ne tiédirent pas un instant. Il s'intéressait à tous les siens, les vieux et les petits, s'informait des affaires, voulait prendre sa part des deuils : « Saluez M. Sinolpho, M. Federico, M. Gerdino et tous les autres », écrivait-il à son frère ; « je vous recommande surtout bien Andronico, plus même que jamais, car il est maintenant sans mère, quia et nos advenae fuimus in terra Aegypti » ⁵. Plus tard il devint auprès de la cour de Naples et à Rome le protecteur-né des gens de son pays, braves gens souvent en procès et en requêtes. Et quand il aura été nommé évêque de San-Marco, puis de Squillace (1568), ce

sera merveille de voir comme, depuis les évêchés de là-bas, Gerace, Rossano, Cotrone, Mileto, jusqu'aux humbles municipales, Taberna, Sinopoli, Guardavalle, tous compteront sur son crédit pour leurs affaires. Il ne se contentera pas de faire administrer par son neveu, Marcel, l'évêché dont il est pourvu, et de se faire rendre par lui un compte détaillé des visites pastorales : lui-même il s'y rendra (au moins à San-Marco une fois), pour visiter le diocèse et revoir son pays. Et Dieu sait quel pays pourtant ! « De Calabre je ne vous ai point écrit, disait à Sirleto un de ses amis, Morano, parce que je n'avais rien de bon à vous dire ni du pays, ni des habitants : tout ce que je retiens, c'est que me voici à Naples et que j'ai échappé à mille périls de mort ! » ⁶ Mais Sirleto ne tenait pas rigueur à la Calabre des mauvais chemins qui faisaient gémir le cardinal Farnèse, ni des birbanti et des forusciti qui faisaient fuir Morano.

Il avait eu pour premier maître, à Stilo, un grec de Tarente, puis il avait été envoyé à Naples pour compléter ses premières études à l'université de cette ville, sous la surveillance d'un grec encore, que son biographe traite de « gentilissimo spirito di Candia ». De Naples il avait passé à Rome. Il arriva à Rome féru de grec, d'hébreu, de latin, de théologie, de mathématique, de philosophie, sans autre fortune cependant que sa Bible. Mais il arrivait recommandé au cardinal Cervini, qui utilisa immédiatement son savoir en lui demandant de servir de maître à ses neveux⁷ : rude tâche que d'apprendre le grec à trois neveux de cardinal, car c'était surtout de grec qu'il s'agissait ! Sirleto s'y employa avec bravoure. Il écrit à Cervini que Romulus (l'ainé) ne manque jamais sa leçon d'Eschine, que Nicolas commence à entendre l'Hécube d'Euripide, et qu'Antoine-François fait de son mieux pour donner de bonnes espérances, avec la grâce de Dieu. Et il s'intéresse avec tout son cœur à ses putti, comme il les appelle, tant il y a que, Romulus étant mort presque

subitement, Sirleto écrit une lettre pleine de larmes pour raconter au cardinal les derniers moments de son neveu, et « je puis dire, ajoute-t-il, que je ne crois pas avoir éprouvé de douleur plus grande depuis la mort de mon père » ⁸. Plus tard, Paul IV lui demandera de remplir le même rôle auprès de ses deux neveux, Alphonse- et Antoine Carafa, et Pie IV auprès du sien. On gagnait peu de choses à de pareilles fonctions ⁹. En 1545 ; on offrit à Sirleto, de la part du pape, une chaire publique de lettione greca, aux gages de 150 écus par an ; c'était un gros avancement. Mais Sirleto le refusa : il lui répugnait maintenant de « commenter Chrysoloras », car il s'était mis aux auteurs ecclésiastiques. « Je crois, dit-il, que c'est une tentation » ¹⁰. Il résista à la tentation, et, en retour, Dieu lui donna de bons élèves, entre autres le neveu de Pie IV, dont le pape disait un jour à Sirleto : « Guillaume, faites, je vous prie, que Charles soit un peu plus dégourdi, un poco svegliato nelle cose del mondo, car vraiment il n'est comme personne ». A quoi Sirleto répondait : « Très Saint Père, laissez-le faire, poiche ne haverete un giorno gusto » ¹¹. Ce neveu de Pie IV était S. Charles Borromée.

Sirleto, attaché à la maison de Cervini, n'avait pas tardé à gagner l'extrême confiance du cardinal, et, à quelque temps de là, Cervini, ayant été envoyé à Trente avec le titre de légat, pressa Sirleto de l'y rejoindre ; Sirleto lui répondit, avec une humilité qui ne manquait point d'indépendance, qu'il était prêt à être tout entier au service de Dieu d'abord et puis du cardinal auquel il devait tant ; mais il suppliait Sa Seigneurie de considérer qu'il n'avait point le corps « troppo gagliardo » pour un pareil voyage, et aussi. qu'il avait entrepris de traduire une chaîne d'Isaïe, que c'était là un travail qu'il osait croire utile « al proposito della religione christiana », car cette chaîne contenait maintes citations d'auteurs graves et saints, Eusèbe d'Emèse, Eusèbe de Césarée, Cyrille d'Alexandrie,

Apollinaire, Origène... Quels beaux auteurs, — « quanti belli autori ! » — Son Eminence voudrait-elle que Sirleto leur fit infidélité ?¹² Son Eminence ne le voulut pas, et Sirleto resta à Rome. Mais dès lors, avec la grande connaissance qu'il avait du grec et de l'hébreu, et avec son immense lecture, il était un « *archivio delle lettere ecclesiastiche* », comme l'appelait Caselli : de là son rôle auprès des légats du concile de Trente.

Cervini demanda à Sirleto des mémoires sur toutes les questions qui se traitaient dans les sessions du concile, des mémoires non point de « scolastique » comme on disait alors, mais d'érudition. Ces mémoires ont été réunis en un gros dossier aujourd'hui à la Vaticane, dossier très intéressant pour l'histoire du concile de Trente et de l'élaboration de ses décisions, car il se rapporte à la période la plus importante du concile (1546-1552), celle où furent traitées les matières de l'Écriture, de la justification et en partie des sacrements. A publier cette correspondance, on aurait la documentation patristique de presque tous les décrets de Trente.

A ce moment, en effet, où l'antiquité ecclésiastique, après la profane, sortait de la poussière des manuscrits et devenait une arme dont les théologiens d'Allemagne se servaient contre les doctrines traditionnelles, Cervini avait compris quelle urgence il y avait à s'assurer de l'antiquité. C'est pour cela qu'il avait réuni à Rome une collection de manuscrits tant grecs que latins, ce qui à ce moment était la seule façon d'être au courant. C'est pour cela qu'il pensait constamment à l'enrichir, et que, de Trente même, il s'occupait à faire copier et acheter des manuscrits à Venise : « J'ai grand plaisir, lui écrivait Sirleto, d'apprendre que V. S. Rme a fait copier le *De adoratione* de S. Cyrille, car c'est un livre beau et rare, dont Ecolampade n'a traduit qu'une courte partie ¹³ ». C'est pour cela enfin qu'il faisait faire par Sirleto la recherche des textes publiés ou inédits

dont il avait besoin pour le concile : — témoignage des Pères sur le saint sacrifice de la messe, de S. Basile sur les ordinations, de S. Prosper sur la grâce, des Pères grecs sur la justification, comment S. Jérôme explique le texte de Jérémie *Converte me et convertar*, interprétation du même texte par S. Jean Chrysostome et S. Augustin, autorités de S. Grégoire de Nazianze, de S. Augustin et de S. Jean Chrysostome sur le baptême, de Tertullien sur la primauté de l'Église Romaine, de S. Irénée, de S. Ignace, sur le sacrement de l'Eucharistie, de Tertullien, de S. Denis l'Aréopagite, de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze sur le même sujet, autorité des Pères sur l'authenticité et la canonicité du livre des Macchabées, sur la nécessité des bonnes œuvres, sur l'origine de la version de Septante, etc., etc. Ajoutez-y la discussion d'après l'hébreu et le grec de passages des Écritures, vous aurez une idée de la correspondance de Sirleto avec Cervini ¹⁴. — Et lorsque Cervini aura été remplacé par le cardinal Seripando (celui-là encore un érudit et un collectionneur de manuscrits grecs), Sirleto continuera auprès de lui le même office, et lui adressera de même, sous forme de simples lettres, des mémoires nourris de témoignages de Pères sur l'autorité des légats, sur la résidence des évêques, sur la messe, sur l'ordre, sur le mariage, etc. ¹⁵. Il semble que ce soit sur lui seul que les légats du Saint-Siège comptent pour documenter leurs parere d'arguments de tradition.

Que Sirleto ait de la littérature ecclésiastique une conception élémentaire ; que S. Jean Chrysostome représente pour lui l'antiquité à peu près au même titre que S. Jean Damascène, ou que S. Irénée ; et que, pour tout dire, il y ait quelque différence entre sa patrologie et celle de Denys Petau ou de Newman : il serait puéril de le nier. Du moins un exemple montrera quelle conscience Sirleto y apportait. Seripando veut à tout prix qu'on lui retrouve un texte de S. Cyrille cité par S. Thomas et reproduit par

Turrecremata ¹⁶ « Hélas ! lui répond Sirleto, je le cherche depuis quinze ans dans les manuscrits grecs des bibliothèques sans pouvoir le trouver, ni sans rencontrer personne qui l'ait vu, encore qu'à la suite de S. Thomas nombre de théologiens l'aient allégué. » Seripando insiste et Sirleto lui répond : « Le cardinal Cervini, lui aussi, me l'avait demandé, et ce dès 1547, alors qu'il était légat ; je le cherche depuis lors sans succès », et il lui propose de renoncer à ce malheureux texte en y suppléant par quelques autres ¹⁷. On comprend le mot de Seripando, assurant que Sirleto avait rendu au Concile, tout en restant à Rome, plus de service que n'en auraient pu rendre cinquante prélats de plus à Trente.

La correspondance de Sirleto avec Cervini comprend mille autres détails que l'histoire littéraire peut glaner avec quelque profit. Sirleto est à Rome le familier intelligent et dévoué que l'on charge de toutes les commissions littéraires. Le cardinal Grimani vient de mourir : Cervini demande à Sirleto de se procurer la liste de ses manuscrits qui vont être mis en vente, et de voir ceux qu'on aura intérêt à acheter ; puis le jour de la vente arrivé, c'est encore Sirleto qui y devra assister ¹⁸. « J'y ai acheté douze manuscrits (tous latins) pour huit écus », écrit-il au légat, « et je crois avoir fait un très beau marché, car certainement on n'aurait pas pu les faire copier pour moins de vingt écus » ¹⁹. Une autre fois il s'agit d'une inscription qui a été signalée dans le jardin du couvent de SS. Giovanni e Paolo : Cervini dépêche Sirleto pour lui en avoir une transcription sûre ²⁰. Ou encore de la bible de Saint-Paul hors-les-murs : « Je viens de Saint-Paul où j'étais allé voir cette bible, que l'on dit avoir été écrite du temps de Charlemagne, et dont on peut certainement dire, au vu des caractères, qu'elle est assai anticha, car ce sont les mêmes que ceux du TERENCE qui a appartenu à feu Mgr Bembo et du Virgile de Colotio ²¹ ». La plupart du temps c'est la

bibliothèque du légat qui fait l'objet des menues préoccupations des deux correspondants : Sirleto lui rend compte des moindres événements qui la concernent : « J'ai donné à relier les lettres de S. Basile », lui écrit-il. Ailleurs : « J'ai donné le Cedrenos à M. Emmanuel pour le transcrire. » Ailleurs : « Nous allons faire relier l'Étymologicon, et nous le mettrons ensuite avec les autres livres de V. S. Rme, » Ou encore : « J'ai rendu à Me Jean-Baptiste l'exemplaire des cinq livres d'Eusèbe que nous avons de feu Me Lac-tance Ptolomei, ainsi que celui de V. S. Rme, lequel est très incorrect. On vient d'achever la copie du ms. du Rme Mgr Salviati contenant cent vingt lettres de S. Basile. » Et : « Giovanni Honorio a achevé de copier la géométrie d'Hiéron : ha fatto un bel libretto in 8° 22 ».

Puis ce sont les petites nouvelles littéraires : « Je viens de recevoir de Candie un paquet de livres grecs anciens, entre autres cette vie des SS. Pierre et Paul, que nous avons trouvée dans le ms. de Colotio ». Ou encore : « J'apprends qu'à Florence, entre autres manuscrits grecs, il y a un Nouveau Testament si correct et si ancien que Stimira dit qu'il a été écrit par S. Luc. Cela, je ne veux pas le croire avant d'en avoir la preuve, et j'ai prié M. Francesco Torres, qui va à Florence pour se faire imprimer, d'y jeter un coup-d'œil » 23.

La Vaticane n'est surtout pas oubliée. Cervini demande un jour qu'on lui expédie à Trente un volume de la Vaticane, un exemplaire du Contra haereses de Théodoret, mais le volume ne se retrouve pas. Le cardinal, — ses lettres ont toujours une forme rapide et qui sent le gouvernement, — le cardinal s'impatiente : « Dites-leur, écrit-il, que si le Théodoret n'est pas retrouvé, j'en écrirai à Mgr Mafféo (le secrétaire du pape), et que j'aviserais avec le cardinal Farnèse à ce que la bibliothèque soit désormais mieux tenue, et à ce que les livres s'y retrouvent quand on

en a besoin ! » Deux ans plus tard, le custode est mort ²⁴ : « Je prie Dieu, écrit Cervini, qu'il inspire à Sa Sainteté de faire un bon choix et que la bibliothèque soit à l'avenir en meilleur ordre que par le passé ! ²⁵ » Par une heureuse ironie du sort, ce fut Cervini que le pape nomma bibliothécaire. Mais aussi, sur le champ, on se met à ranger. L'impérieux cardinal veut que la besogne soit promptement faite, si compliquée soit-elle. Et elle l'est ; car il y a les livres classés, — ceux-là sont attachés à leur banc avec une chaîne, — mais beaucoup d'autres entassés pêle mêle dans une armoire, l'armario dove stanno li libri greci senza catena ²⁶. Puis il y a les livres disparus, prêtés à d'honnêtes gens qui ne les ont point rendus ²⁷. Enfin l'inventaire (celui de Paul III) est très incomplet. Il faut le reviser, et comme Majorano, le custode, ne suffit pas à la tâche, c'est Sirleto qui devra l'aider. « J'étais bien occupé, écrit-il, mais puisque le bien public et le service de Dieu demandent que tant d'oeuvres des saints docteurs ne restent pas ensevelis davantage, dès lundi je me suis mis à la besogne... Ah ! je ne m'étonne plus qu'il fût impossible de trouver ce qu'on cherchait ! La plupart des titres de l'inventaire étaient faux, ou les numéros inexacts !... Allons, il faudra refaire l'inventaire, car pour trois bancs que nous avons parcourus, c'est merveille de voir ce que nous avons trouvé de choses ignorées ! ²⁸ » Cervini recommande de voir chaque volume feuillet par feuillet : « Votre Seigneurie Rme avait bien jugé, lui répond Sirleto, car nous retrouvons tous les jours des livres de grande importance, comme par exemple un texte grec du concile d'Ephèse, que feu l'évêque bibliothécaire ignorait si bien, qu'il en avait fait faire une copie à Venise ²⁹ ».

C'est ainsi à l'initiative de Cervini et à la collaboration de Sirleto, que l'on doit la revision entreprise en 1548 de l'inventaire de Paul III. Le temps manqua pour mener la revision à bonne fin³⁰.

Mais jamais la Vaticane ancienne ne fut mieux tenue que de 1548 à 1555, c'est-à-dire sous la direction de Cervini. Nous en avons pour preuve deux registres, uniques dans le dossier de la Vaticane. Le premier est intitulé : Libri dove si registranno tutti i mandati che si faranno dal Rmo Santa-Croce [le cardinal de Sainte-Croix de Jérusalem, Cervini] de' denari che si pagaranno per conto della Libreria Apostolica, cominciando a di 28 d'ottobre 1548 : c'est le registre de toutes les dépenses de la Vaticane sous le bibliothécaire de Cervini, accompagné d'un index alphabétique de tous les créanciers de la bibliothèque, copistes, relieurs, marchands de papier, libraires-et personnes à qui on eut à acheter des livres ³¹. Le dernier paiement est du 4 avril 1555. Le second est intitulé : Libri havuti [?] in Libreria sotto Marcello Cervino Card. Sanctae - Crucis ³² : c'est le registre de toutes les acquisitions de manuscrits faites par la Vaticane, chacune à sa date. La première est du 18 décembre 1548, la dernière du 4 avril 1555. Je compte que Cervini acquit environ 143 manuscrits grecs, dont 50 achetés le 8 avril 1551 à Antoine Eparque, 6 à Antoine Ziro le 7 février 1553, 18 provenant de Majorano, 24 avril 1554. On l'a vu, ces deux registres s'arrêtent aux premiers jours d'avril 1555 : c'est que, sur ces entrefaites, Jules III étant mort, le conclave s'était ouvert et le cardinal Cervini en était sorti pape (9 avril 1555) ³³.

On aurait pu deviner, ne fût-ce qu'à constater l'organisation minutieuse introduite par Cervini dans la Vaticane, à voir aussi comme il se faisait obéir et comme il maniait son monde impérieusement, que le cardinal de Santa-Croce était une âme réformatrice et intrépide. On le vit mieux encore à peine eut-il été élevé sur le trône pontifical : la cour manqua être mise en ordre comme l'avait été la bibliothèque... Mais je n'ai pas à raconter l'histoire de ce pontificat de vingt-deux jours, — Marcel II

mourut le 1^{er} mai 1555, — je ne veux noter qu'une chose, c'est qu'en mourant il légua ses livres à Guillaume Sirleto.

Dix ans après (1565), Sirleto était créé cardinal par Pie IV. Il resta sous la pourpre l'érudit modeste et infatigable qu'il avait été dans l'humble peine de ses débuts, et à son vieil ami Pierre Vettori qui lui écrivait pour le féliciter de son élévation, il répondait : « ... Utinam modo diuturna librorum consuetudine, a quibus vereor ne disjunctus sim, aliquid ad rei publicae utilitatem afferre, et illo privato aliquot annorum otio publicum hoc negotium adjuvare possim ³⁴ ! » Son vœu du reste fut réalisé, car en 1570 Pie V l'éleva à la charge de bibliothécaire de la S. E. R. charge qu'il devait tenir jusqu'à la fin de sa vie (1585).

Ces vingt années de cardinalat n'eurent rien pour Sirleto qui ressemblât à une retraite. La part extraordinaire qu'on lui fit dans les congrégations instituées par Pie V pour la réforme du calendrier, du bréviaire et du missel romains, et pour la rédaction du Catéchisme du concile de Trente, sans parler de la protection de l'ordre de Saint Basile qu'il eut à réformer, sans parler de la protection des « néophytes et catéchumènes juifs », sans parler de la congrégation dite de la Réforme des Grecs (laquelle comprenait tout le service de l'Orient grec), en un mot mille affaires de curie l'obligèrent, pour rappeler le mot de Seripando, à continuer le rôle de « cinquante prélats ».

Cependant il ne laissait pas de rester l'érudit des premiers temps, il était même alors le premier érudit de la cour. Dans tout ce qui était Bible et Saints-Pères, c'était lui que l'on consultait de l'étranger, lui à qui les papes Pie V, Grégoire XIII, Sixte V, aimaient à se fier de préférence, lui aussi qui intervenait discrètement, efficacement, pour adoucir les exigences ou simplifier les formalités dont on entourait la délivrance de l'imprimatur même quand il s'agissait de Baronius et du martyrologe. C'est de la sorte qu'il était en relation, à Vienne, avec Sambuci, à qui même

il prêtait de ses manuscrits ; dans les Pays-Bas, avec le cardinal de Granvelle, les Plantin, Bellarmin, Arias Montanus, Surius, Pamelius, Billius ; à Venise, les Alde ; à Bologne, Sigonio ; à Padoue, Pinelli : et bien d'autres encore dont on trouve les lettres dans la correspondance du cardinal ³⁵.

Je dois ici une explication. M. Dejob, qui s'est plu à marquer les différences qui distinguent nos érudits ecclésiastiques du XVII^e siècle de ceux de la seconde moitié du XVI^e, n'a pas vu que c'est moins le régime politique sous lequel ils vivaient que le service public qu'ils remplissaient, qui les différencie vraiment. Montfaucon et Mabillon étaient de purs érudits. Nos cardinaux érudits du XVI^e siècle étaient des combattants sur la brèche. Et de là, au début surtout, l'extrême sévérité qui est leur marque commune. Comme il est vrai d'eux tous le mot que dit quelque part Oudin du P. Petau : « Jamais il ne fit semblant d'avoir de la douceur à l'égard des hérétiques : mais il les regarda toujours comme Messieurs de Malte regardent les Turcs » ! Les Saints Pères eux-mêmes n'étaient point assurés de n'être pas soupçonnés de trahison. Cervini écrit : « Avant de publier Théodore, puisque vous m'annoncez qu'il est imprimé, mon opinion est qu'il faut le faire lire avec un soin extrême par une personne intelligente et versée dans la Sainte Ecriture, afin que s'il s'y trouve quelque erreur, on la note en marge ou à la fin du volume ³⁶ ». S. Cyprien, moins heureux, dut passer par le donec corrigatur. Et qu'on se rappelle le décret de l'Index de 1559, qui mit en interdit soixante et une imprimeries et défendit de lire tout ouvrage qui en sortirait, quelle qu'en fût la matière ³⁷. Sirleto partageait les sentiments de ses contemporains sur les nécessités qu'imposait la controverse religieuse : il eut leurs rigueurs, — rappelons-nous qu'il refusa toujours à Muret de lui communiquer le manuscrit que la Vaticane possédait de

Zosime, — mais aussi il tempérerait ces rigueurs par une nuance toute personnelle, qui faisait de lui, pour les savants, moins un grand inquisiteur, qu'un grand pénitencier.

C'est à lui que le P. Bellarmin pouvait s'ouvrir des délicates difficultés qu'il expose dans la lettre suivante :

Qui sim qui haec scribo, cardinalis amplissime, initio dicendum esse puto ; propterea quod, et si tibi aliquando ignotus non fuerim, tamen tot iam anni effluxerunt ab eo tempore, quo te videre et salutare desii, ut non immerito existimem, ex animo tuo, gravissimis cogitationibus rerum maximarum occupato, memoriam mei, hominis videlicet humilis et obscuri, funditus esse deletam. Ego igitur consobrinus sum Richardi Cervini, Alexandri Cervini filii, qui una cum eo isthic Romae Societati Jesu nomen dedi : nunc vero Lovanii dego, in celeberrima et florentissima Galliae Belgicae academia. Ita esse visum est sapientissimis nostri ordinis moderatoribus.

Causa scribendarum ad te litterarum haec est : cum his diebus Christophorus Plantinus, vir optimus et christianae pietatis studiosissimus, a nobis petisset ut Laurentii Vallae annotationes in Novum Testamentum perquireremus, quas ad te mittere se velle dicebat, et nos eas apud amicum quemdam inventas, ad eum mitteremus, rogaverunt me nonnulli viri docti, et qui te mirifice observant et colunt, ut amplitudini tuae suggererem opus, quod meditari te audimus, in Novum Testamentum, contra Vallae atque Erasmi perniciosas annotationes ; futurum illud quidem studiosis omnibus gratissimum atque utilissimum, sed certe multo maiore favore excipiendum, si eadem opera Jacobi Fabri et Theodori Bezae annotationes refellere volueris.

Ego vero oblatam mihi ad te scribendi occasionem libenter arripui, ut simul etiam quaestiones quasdam de Sanctis Litteris proponerem, de quibus miro desiderio incensus iam pridem fui iudicium tuum audiendi. Sed

impedivit me hucusque partim verecundia mea, partim metus quidam, ne tibi in arce ista dignitatis constituto et pro salute communi christianae reipublicae perpetuo excubanti, gravis atque importunus essem...

Venio nunc ad quaestiones meas, quarum prima ac praecipua illa est, quid sibi Tridentina synodus voluerit, cum in 4^o sessione latinam et vulgatam editionem pro authentica habendam esse decreverit. Video enim de re tanta summorum virorum dissimillima esse iudicia, cum alii palam affirmant ipsam latinam et vulgatam editionem ita esse a concilio approbatam, ut non liceat ullo pacto nunc asserere aliquam esse in hac editione sententiam, quae vel falsa sit vel mentem primi scriptoris non contineat ; qui etiam malint hebraicorum graecorumque codicum auctoritatem contemnere, quam ullum in antiquo interprete lapsum agnoscere ; ac demum verum et germanum Scripturae sensum, non minus in hac editione habere nos doceant, quam si ipsa sacra primorum scriptorum autographa haberemus ; alii vero contra nihil unquam tale a concilio decretum esse contendant, sed illud solum, hanc veterem et vulgatam editionem ut omnium optimam esse retinendam, nec ulli fas esse aliam aliquam vel in gymnasiis vel in concionibus tractare, vel in sacris publicisque officiis legendam aut canendam introducere, quin etiam nihil omnino in hac editione reperiri quod fidei puritati vel morum honestati sit adversum : caeterum negari non posse quin interpret latinus huius editionis author, nonnunquam more exterorum hominum dormitaverit et non semel a vero Scripturae sensu aberraverit.

Je passe deux questions, l'une concernant le texte hébreu, l'autre celui des Septante, pour citer la dernière :

Postrema quaestio est, an septem capita libri Hester sacra atque canonica habenda sint necne. Nuper enim

Sixtus Senensis, in primo et postremo suae bibliothecae sanctae libris, ea capita inter apocripha numeranda esse voluit. At vehementer me movet concilii Tridentini autoritas cum Ecclesiae Catholicae consuetudine coniuncta. Nam et concilium aperte praecipit ut integros libros, cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesia Catholica legi consueverunt, et in veteri vulgata latina editione continentur, pro sacris et canonicis habeamus : et Ecclesia Catholica inter sacrorum solemnia, feria. 4^a post dominicam 2^m quadragesimae, orationem Mardochoaei legit ex cap. 13^o libri Hester.....

Lovanii, kabend, aprilis 1575 38

Nous n'avons pas la réponse de Sirleto, mais il est à croire qu'elle nous éclairerait peu. Humble et laborieux secrétaire de Cervini, il n'avait jamais eu de sens propre que pour s'en défaire : nous en verrons plus loin, sur le sujet même qui inquiétait là le P. Bellarmin, un exemple très instructif.

Son nom n'est resté attaché à aucune œuvre. Les matériaux qu'il avait amassés en quarante ans d'études infatigables, il les distribua aux uns et aux autres, étant de ces détachés qui passent leur vie à se dépouiller pour autrui et à se dépenser anonymement. A Arias Montanus, pour la polyglotte d'Anvers, il donna une partie de ses notes et corrections à la bible grecque ; à Canisius, sa traduction du ménologe ; à Lipomanus, ses traductions de vies de saints ; et ainsi du reste.

Telle fut la carrière de Guillaume Sirleto. Je me reprocherais d'omettre que son ancien élève, Charles Borromée, devenu archevêque de Milan, resta son meilleur ami, et que nous avons une cinquantaine de lettres autographes adressées par le saint cardinal à son vénérable maître, où il témoigne de l'estime et de l'affection qu'il lui portait. On en eut une preuve publique

au conclave de Grégoire XIII (1572), où Sirleto « fu grandemente tirato al papato dal cardinal Borromeo », et mieux encore au conclave de Sixte V (avril 1585). Là, les voix que Sirleto avait eues en 1572, se retrouvèrent, et à l'avant-dernier scrutin la majorité lui fut acquise. A ce moment il était souffrant et retiré dans sa cellule. Un de ses collègues alla en hâte le prévenir, et, entrant dans sa cellule, lui dit brusquement : « Monsieur le cardinal, il faut vous lever, car nous venons de vous faire pape. » Sirleto lui répondit sans émotion qu'il le priait de remercier les cardinaux qui lui avaient donné leurs voix, mais qu'il ne désirait rien, et surtout point une charge formidable aux anges eux-mêmes. L'autre insistait, le conjurant de venir et de se rendre aux désirs du Sacré Collège, mais Sirleto fut inébranlable. Sixte V fut élu, et, comme les cardinaux lui faisaient leur obédience, on vit entrer Sirleto qui, malade et se soutenant à peine, venait reconnaître lui aussi et tout de suite le nouveau pape. Sixte V le releva affectueusement, en lui disant que c'était à lui qu'il devait la tiare.

Tant d'honneurs et tant de confiance laissèrent Sirleto pauvre et humble comme devant : il était aumônier et donnait sans compter, témoin le jour où, malade et n'ayant réellement plus rien à donner à un pauvre, il lui donna sa chemise et ses bottes. La générosité l'emportait, chez lui, même sur l'amour des livres : un jour se trouvant sans un jules pour achever les réparations qu'il avait entreprises à son titre, Sainte-Marie des Monts, il prit l'héroïque résolution de vendre sa bibliothèque, et ce fut une providence s'il ne l'exécuta point.

Le 1^{er} octobre 1585, il fut pris d'une petite fièvre, qui eut vite un caractère inquiétant, et le 7 au matin il agonisait. C'était un dimanche, et l'on venait de recevoir à Rome la nouvelle d'une victoire, je ne sais laquelle. En l'apprenant, le vieux cardinal se redressa et dit : « Haec dies quam fecit Dominus exultemus et laetemur in ea », et, après avoir

consolé ses gens qui pleuraient, et leur avoir recommandé de vivre toujours dans la crainte de Dieu, il s'éteignit ³⁹.

Le plus clair de la succession de Sirleto était sa bibliothèque. Je vais dire brièvement comment il l'avait formée, et ce qu'elle devint.

Les deux principaux marchés de manuscrits en Italie au XVI^e siècle étaient Venise et Rome. — « L'archevêque de Candie m'écrit, de Venise, qu'il a trouvé, grâce à un de ses amis de Constantinople, une chaîne sur Job de commentateurs très anciens. Je lui ai répondu qu'il fit son possible pour nous l'acheter, ou pour nous la faire copier ⁴⁰.... Torres m'écrit [de Venise] qu'il vient d'acheter pour moi un Nicetas, Défense du concile de Chalcédoine ; il l'a payé un écu et demi ⁴¹. » — A Rome il arrive très souvent des Grecs de la Grèce propre ou de l'Archipel, avec des balles de livres vieux et neufs : « Ces jours-ci est venu du Péloponèse ce Grec, qui, il y aura deux ans en septembre prochain, nous apporta le texte grec du sixième et du septième concile [acheté douze écus], et auquel V. S. R^{me} donna libéralement vingt écus, en lui confiant, à son départ, une liste des livres qu'elle désirait. Il ne nous apporte que l'*Historia religiosa* de Théodoret, copiée sur le même original dont fut transcrite celle de M^e Antoine Eparque. Je lui ai dit que, pour ce livre, c'était trop tard, et qu'il le colloquât à quelqu'un qui en aurait besoin, que la Vaticane en avait un exemplaire, et V. S. R^{me} un autre. Notre Grec apporte aussi un manuscrit de Siméon de Thessalonique, « *Sopra li sette sacramenti de la chiesa* », livre qui pourra servir dans les controverses actuelles ; plus, le manuscrit d'une œuvre de l'empereur Alexis, laquelle a pour titre Πολεμικόν et traite de l'art de la guerre, livre rare et dont plusieurs personnages ont grande envie, ici à Rome. » Comme le Grec est pressé d'argent et

parle d'offrir à d'autres ses manuscrits, Sirleto lui donne vingt-cinq écus de ces deux volumes. Le marché conclu, il se trouve que l'homme a encore quelque chose à vendre, un opusculé de quinze feuillets, « De la fabrica di Sta Sophia », et « Il testamento che fece Gregorio Nazanzeno ». Il demande enfin qu'on lui indique quelques titres de livres à chercher, parce que c'est son gagne-pain que de copier des manuscrits et de les vendre ⁴².

Antoine Eparque est le premier courtier en manuscrits grecs du XVI^e siècle, et il est en relations, on vient de le voir, avec Cervini ⁴³. Dans la correspondance de Sirleto devenu cardinal, on trouve aussi nombre de lettres d'Eparque, qui réside à Venise et se tire avec beaucoup de dignité de son rôle de gentilhomme brocanteur ⁴⁴. Mais leurs relations sont bien antérieures à 1565. En 1546, Eparque est à Rome, et Sirleto écrit à Cervini : « Me Antoine m'a promis ce matin de donner à V. S. R^{me} les deux bibles manuscrites, et de se contenter de douze jules : c'est un beau marché, car l'un et l'autre volume renferment l'Ancien et le Nouveau Testaments, sur parchemin, et ancien ⁴⁵ ». Dans la liste des manuscrits grecs acquis par Cervini pour la Vaticane, nous trouverons, mentionné à la date du 8 avril 1551, l'achat de cinquante volumes acquis d'Antoine Eparque.

Autre source d'approvisionnement pour le marché de Rome : les prélats et missionnaires qui partent pour le Levant, sont chargés de rapporter des manuscrits, comme le sont les ambassadeurs de François 1^{er} à Venise. J'ai retrouvé une lettre de Gaspard Viviano, évêque de Sitia, en Crète, où il raconte qu'au moment de son départ pour son évêché, le doyen du Sacré Collège (Jean Pierre Carafa, plus tard Paul IV), l'avait chargé de recueillir des manuscrits grecs, et qu'on lui avait donné une liste de desiderata. « J'en recueillis un bon nombre, dit-il, et les rapportai à Rome à mon retour. Sur le conseil du cardinal de Pise, je

les remis au cardinal Sirleto, qui devait les déposer à la Vaticane, pour le service de la Sainte Église et l'utilité des savants ⁴⁶ ». Ces manuscrits restèrent par accident dans la collection du cardinal Sirleto.

Enfin, à Rome même, on fait beaucoup copier, et la correspondance de Sirleto avec Cervini, à laquelle nous avons déjà tant emprunté, va nous fournir quelques détails curieux sur la copie au XVI^e siècle.

Cervini fait copier au Vatican. Par exemple : « Me Nicolo Maggiorano me charge d'écrire à V. S. R^{me} que le commentaire d'Eustathe sur l'Iliade est achevé⁴⁷. » — A Venise : « Torres vient de m'écrire que le volume que V. S. R^{me} fait copier, sera bientôt prêt, mais que les cinq écus qu'il a reçus ne sont pas suffisants à payer la copie et la collation ». « J'envoie à V. S. R^{me}, lui écrit Eparque, de Venise, quatre quaternions des épîtres de S. Ignace ; à bientôt huit autres quaternions ⁴⁸. » — Dans ces grandes collections il est facile de faire copier, mais dans les collections privées la chose souffre quelquefois des difficultés, jalousie de bibliophiles ! « Quant au livre de Mgr Colotio, si V. S. R^{me} tient à ce que j'aie le demander en son nom, il faudra qu'Elle écrive et prie qu'on m'en laisse prendre copie, perche me pare molto tenace ad imprestar libri per far scrivere... ⁴⁹ » Le cardinal Salviati est de meilleure composition que Colotio : « Ces jours-ci, causant avec un scrittore greco du R^{me} Salviati, et lui demandant quel livre il copiait, il me dit que le cardinal lui avait donné à écrire un libretto d'Euclide, qui traite de géométrie, et qui est une belle œuvre : ce libretto a été retrouvé à Pérouse, je ne sais dans quelle vieille église. Ce jeune homme m'a promis que, dès qu'il aurait terminé l'exemplaire du cardinal, il en écrirait un autre pour V. S. R^{me}. On m'assure que ce livre d'Euclide est très rare, et que l'original en est très vieux ⁵⁰ ».

Nous apprenons aussi que Cervini emploie comme copistes. « Georges [de Crète ?] a écrit dix-huit cahiers du synode d'Ephèse ; il reste huit cahiers à copier : il aurait fini sa tâche s'il n'avait dû partir pour Sienne. Giovanni Honorio a écrit une grande partie du commentaire d'André sur l'Apocalypse : il l'aurait déjà terminé s'il n'avait eu mal au doigt... Nicolas Sophianos vient de me remettre les épîtres de S. Isidore de Peluse, que V. S. R^{me}. lui avait données à copier ⁵¹. ». Il faut ajouter Emmanuel Embènes : « Emmanuel vient d'achever les épîtres de S. Basile, et il a commencé les épîtres de S. Jean Chrysostome... A Rome, en ce moment, il n'y a personne autre qui copie le grec⁵² ». Je retrouve une lettre sans date, mais qui doit être postérieure à 1572, de Jean de Sainte-Maure, écrivant au cardinal Sirleto pour lui proposer quatre spécimens différents de sa calligraphie grecque ⁵³. — N'oublions pas l'aventure du fils d'Ange Vergèce. Sirleto a rencontré un jeune homme, grec d'origine, « fils de M^e Angelo, scrittore du Roi », et il l'a recommandé à Cervini : le jeune copiste a une belle main, il travaille rapidement : avec un peu d'exercice, il finira par écrire mieux encore et plus correctement. Justement Cervini veut faire copier le Contra haereses de Théodoret : c'est donc son affaire. Et que son Eminence n'oublie pas que les copistes sont introuvables à Rome : puis le jeune homme se contentera de si peu, avec le vivre, le couvert et un écu par mois, seulement de quoi acheter des bottes, il sera content... Sirleto protège de si bon cœur son bon jeune homme, qu'il s'offre à lui faire un écu de plus, sur sa propre bourse, « di quel poco che io guadagno », et il ajoute avec candeur : « Je suis bien sûr qu'il nous sera utile pour plus de deux écus ⁵⁴. » Cervini consent. On se met en quête du Théodoret de la Vaticane, et nous avons vu plus haut quelle peine on a à le retrouver, mais enfin Mgr le bibliothécaire (Steuco) a fait une tornata dans la bibliothèque, le Théodoret a été retrouvé, et le

jeune Grec va commencer la copie. « N'oubliez pas, dit Cervini, de collationner la copie sur l'autre exemplaire du Vatican, et de marquer les variantes, comme je vous ai dit de faire d'autres fois ⁵⁵. » Et alors, de temps à autre, on voit Cervini demander : « Et notre jeune Grec, que fait-il ? » Hélas, le bon jeune homme ! Finalement, à la date du 26 mai 1546, je trouve une lettre très animée du doux Sirleto : le bon jeune homme a été surpris faisant, en cachette des copies des manuscrits de Cervini pour les vendre, et il a refusé de copier plus de deux feuillets par jour pour le compte du cardinal ; puis aux observations du guardarobba et de Sirleto, il a répondu par des insolences, et a menacé de s'en aller. Du coup, c'en était trop, et Sirleto lui-même l'a mis à la porte. Il raconte tout ému l'événement, et il termine son récit par ces paroles : « Je suis maintenant édifié sur les gens de cette race, et je comprends que ce n'est pas sans raison que S. Paul appelle prophète l'auteur du mot : Cretenses semper fallaces, malae bestiae, ventres pigri !⁵⁶ »

Relevons un détail très important pour l'étude des copies de la Renaissance, dont on sait comme elles abondent dans nos bibliothèques ! Emmanuel Embénes a été chargé de copier un exemplaire de l'*Historia lausiaca*, et Sirleto écrit : « Emmanuele ha scritto il Palladio, et e stato bene farlo transcrivere, perche da quello de la libreria [la Vaticane] et da questo [un exemplaire de Grotta-Ferrata] n'haveremo fatto un bono ⁵⁷. » En d'autres termes, un bon copiste, comme est Emmanuel Embénes, combine deux exemplaires pour obtenir une copie plus lisible. Et remarquez qu'il ne s'agit pas de deux exemplaires représentant la même édition textuelle, car Sirleto nous apprend qu'il y a entre les deux une « varietà grande,quello di Grotta-Ferrata ha manco di questo de la libreria Vaticana, ma quel che ha e molto piu corretto et di migliori sensi che questo nostro,... immodo che l'uno et l'altro faranno uno bono » ⁵⁸.

Un pareil procédé est de nature à nous mettre en garde contre les copies de la Renaissance.

Achats faits à Venise et à Rome de manuscrits apportés de Grèce et du Levant, copies exécutées à Venise et à Rome, ajoutons quelques envois provenant de monastères basilien de l'Italie méridionale : telles étaient les sources principales d'où dérivait la collection grecque Cervini-Sirleto.

De cette collection on a un index dressé du vivant même de Sirleto ⁵⁹.

Le cardinal Sirleto mort, sa bibliothèque, tant grecque que latine, fut mise en vente. Il existe plusieurs documents importants sur ce point : 1° l'*Inventarium librorum ex libraria Illmi D. cardinalis Sirleti, de mandato Illmorum DD. cardinalium executorum, die 20 octobris 1585* (inédit) ⁶⁰ ; — 2° un rapport d'Alonzo Chacon, chargé par le roi d'Espagne de négocier l'acquisition pour l'Escorial de ladite bibliothèque, rapport qui contient une estimation en bloc de la collection (publié par M. Dejob) ⁶¹ ; — 3° une *Estimazione et prezzo delli libri della libraria del cardinal Sirleto, che dimanda sua Maestà* (inédit) ⁶².

Graux a parlé de cette négociation avortée de Philippe II. Ce qui nous intéresserait ici c'est l'intervention de la Vaticane, représentée par son bibliothécaire, le cardinal Antoine Carafa, intervention sur laquelle je n'ai aucun document, mais dont le résultat fut l'acquisition par la Vaticane d'un groupe de manuscrits grecs choisis de la collection Sirleto.

Ces manuscrits, qui portent en tête la note « *Emptum ex libris cardinalis Sirleti* », me sont tous passés entre les mains : trente-cinq au total.

Peut-être le choix des manuscrits, acquis par la Vaticane dans la succession de Sirleto, aurait-il pu être plus heureux : on laissa de très belles pièces, pour en prendre d'insignifiantes. Signalons cependant une jolie édition

byzantine du XII^e siècle des homélies de S. Grégoire de Nazianze (V. G. 1446) ; un Proclus « in quadripartitam Ptolomaei » (sic), dont l'ex libris nous apprend qu'il avait été donné à Sirleto, en 1558, par Nicolas Maggiorano, édition byzantine du XII^e siècle (V. G. 1453) ; une curieuse collection canonique, bombycin du XIII^e-XIV^e siècle, provenant d'Asie-Mineure, semble-t-il, témoin la page d'arménien du fol. 292 (V. G. 1455). — Deux manuscrits importants viennent de l'abbaye du Patir, près de Rossano : le V. G. 1431, qui est une collection canonique (XII^e siècle), dont Maï dit en tête que « Auctor hujus collectionis haereticus monophysita est », et à la suite de laquelle figure la fameuse homélie d'Hippolyte Contre l'hérésie de Noët ; le V. G. 1456, qui est un exemplaire du xe siècle de l'Onomasticon d'Eusèbe, exemplaire entièrement palimpseste. — Citons aussi un Ecumenius, In epistolas D. Pauli, édition byzantine du XI^e siècle (V. G. 1430) ; une édition provinciale des lettres de S. Nil, du XIII^e siècle (V. G. 1434) ; une édition byzantine des lettres de Théodore Stoudite, du XII^e siècle (V. G. 1432) ; une édition byzantine des homélies de S. Grégoire de Nysse, du XIII^e siècle (V. G. 1436) ; le V. G. 1422, un S. Epiphane, De interpretibus et de male interpretantibus, et expositio multorum patrum in psalmos, édition byzantine du XI^e siècle.

Ce sont là toutes les pièces anciennes de la collection. Les autres sont des copies de la Renaissance⁶³, surtout du XVI^e siècle, dont une signée d'Emmanuel Embénes (V. G. 1428) ; or, comme en thèse générale, nous possédons vingt répliques des textes copiés au XVI^e siècle, et de plus, dans la plupart des cas, l'original, on comprend qu'il soit permis de considérer comme de peu de prix ces manuscrits de la dernière heure.

Je résume en quelques mots l'histoire des manuscrits de Sirleto qui n'entrèrent point alors à la Vaticane, histoire écrite il y a soixante ans par Constantin Ruggieri ⁶⁴. La bibliothèque de Sirleto fut achetée en bloc par le cardinal Ascagne Colonna ⁶⁵, au prix de 14,000 écus, et installée au palais Colonna par les soins du bibliothécaire des Colonna, Pompeo Ugonio. A la mort d'Ugonio, elle fut confiée à un élève de Juste Lipse, Alberto Rubenio Fiammingo. C'est au palais Colonna que Baronius la consulte, — témoin les actes alors inédits du VIII^e concile, dont il cite les lettres de Photius au pape Nicolas, *dolis plenas in bibliotheca columnensi quae fuit cardinalis Sirleti*, — et après Baronius, Pierre Morin, Sirmond, Possevin.

Le cardinal Colonna, en mourant, lègue une partie de sa fortune au chapitre de Saint-Jean de Latran, ce qui donne naissance à un procès entre la famille et le chapitre, et ce procès amène la mise en vente par les Colonna de la bibliothèque de leur oncle ⁶⁶. A la nouvelle de cette merveilleuse occasion, le cardinal Frédéric Borromée, qui était tout occupé à ce moment à constituer l'Ambrosienne, entra en négociation pour devenir acquéreur de la collection, et la négociation aurait certainement abouti sans le duc Jean Ange Altemps, qui en offrit 13,000 écus et l'obtint (6 août 1611). La bibliothèque restait une fois encore à Rome.

Elle fut installée au palais Altemps, près de l'Apollinaire, dans des armoires magnifiques, dans une salle ornée tout exprès de fresques allégoriques ; les volumes furent reliés et couverts de plats de cyprès, estampés aux armes du duc. C'est là que vinrent travailler Allatius, Constantin Gaëtano, Possin, Holstenius, Suarez, les premiers Bollandistes, le cardinal Tommasini. Ruggieri avance que Paul V demanda au duc Altemps cent des plus beaux manuscrits de la collection, et qu'il lui donna en échange la copie de ces cent manuscrits, transférés ainsi *regia manu* au Vatican.

Cinquante ans plus tard, le duc Jean mourut, et les Altemps se trouvèrent dans une situation de fortune assez compromise, pour penser à se défaire de leur bibliothèque. La reine Christine, qui avait envoyé à ce moment Nicolas Heinsius en Italie, pour y acheter des livres, des médailles et des statues, et qui était en pourparlers pour l'achat du musée Boncompagni, fit faire des propositions aux Altemps : Isaac Vossius, son bibliothécaire, l'y poussait fort, un certain abbé Noghera servait d'agent, et le marché allait être conclu, lorsque Noghera fut compromis dans je ne sais quelle affaire, et mis en prison sur l'ordre d'Innocent X⁶⁷.

Tout fut rompu, et la bibliothèque resta aux Altemps. Ils la conservèrent assez mal pour que plus d'un volume ait pu passer, de chez eux, chez les Chigi et chez les Barberini. Finalement, désespérant de vendre les manuscrits, ils vendirent du moins, en détail, les imprimés sur la place Sciarra. A ce moment Mabillon, envoyé en Italie aux frais de Louis XIV, était à Rome : il acheta pour le compte du roi nombre des volumes de la collection.

Quelques années après (1689), le cardinal Pierre Ottoboni devenait pape, sous le nom d'Alexandre VIII. C'était un homme de grand savoir, qui s'émut de voir des trésors comme la bibliothèque de la reine Christine et celle des Altemps, exposés à la dispersion, et les acheta toutes deux : la première fut transportée au Vatican, la seconde donnée à la casa Ottoboni, avec cette clause qu'elle appartiendrait toujours à l'aîné de la maison. Ruggieri ajoute que cent manuscrits de la Reine furent mis à part, et versés dans la bibliothèque qui allait désormais porter le nom d'Ottoboni ⁶⁸. Il dit encore que le pape ajouta à la bibliothèque Ottoboni plusieurs centaines de volumes, qu'il avait réunis dans sa jeunesse et du temps qu'il était cardinal, la plupart contenant des pièces politiques récentes, manuscrits qu'il avait reçus en héritage de Atilio Amaltei ou du prince Jean de Piombino, ou achetés à

l'avocat Hercule Ronconi et au cardinal Corrado, ou acquis par les soins du libraire Simone : autant de volumes qui n'ont rien à voir avec le fonds grec Ottoboni.

La collection Ottoboni fut inventoriée par Bianchini. Montfaucon y travailla, et, après lui, Dom Massuet pour l'édition de S. Irénée, et Dom Touttée pour celle de S. Cyrille de Jérusalem.

La bibliothèque Ottoboni, qui, après la Vaticane, était certainement la plus riche de Rome, en manuscrits grecs, latins et hébreux, fut, à la mort du dernier Ottoboni achetée par le Saint-Siège, et transportée au Vatican : c'était sous Benoît XIV⁶⁹.

Et ainsi ceux des manuscrits grecs de Sirleto, qui n'avaient pas été acquis par la Vaticane en 1585, y arrivaient en 1740, après avoir séjourné chez les Colonna, les Altemps et les Ottoboni. C'est dans le fonds grec Ottoboni qu'on les retrouverait aujourd'hui, et que j'en ai, pour ma part, reconnu un certain nombre. Espérons que le catalogue qui s'imprime en ce moment du fonds grec Ottoboni, sous la direction du savant P. Cozza Luzi, nous donnera la solution de cette question bibliographique.

II

La notice qui précède était tout entière consacrée à la collection de manuscrits grecs réunie par le cardinal Sirleto : celle qui suit est consacrée à une collection moins importante de beaucoup, celle du cardinal Carafa. Mais ces deux collections ont ceci de commun, qu'elles furent réunies peu s'en faut à la même époque, par les soins de deux érudits dont l'un fut le précepteur de l'autre et qui furent tous deux bibliothécaires de la S. E. R., et qu'enfin elles ont été réunies à la Vaticane. Il s'y joint, pour la collection du cardinal Carafa, cet élément particulier d'intérêt, qu'on y retrouve en grande partie les matériaux de l'édition sextine des Septante. Parler de la collection Carafa, c'est écrire un chapitre à la fois de l'histoire de la Vaticane et de l'histoire de la philologie biblique.

Le cardinal Antoine Carafa mourut le 14 janvier 1591, à l'âge de cinquante-trois ans.

Neveu de l'infortuné Paul IV, il avait tout jeune été appelé de Naples, pour être attaché à la personne du pape, son oncle, avec le titre de camérier et celui de chanoine de la basilique de Saint-Pierre. Puis, compromis dans la disgrâce commune des membres de sa famille, il s'était vu chassé de la cour, privé de son bénéfice et exilé, encore qu'il se fût toujours tenu à l'écart des affaires, et que sa vertu fût sans reproche. Il se soumit humblement et se retira à Bologne.

Il fut rappelé à Rome par un des premiers actes de Pie V, et réintégré au chapitre de St-Pierre, « dont sa vertu, sa doctrine et son expérience étaient l'honneur, » et peu après, n'ayant que trente ans à peine, il recevait le chapeau (1568).

Cardinal, il fut élevé aux plus grandes charges du Sacré Collège : « Pie V le commit à l'interprétation du concile », — c'est-à-dire le fit préfet de la Congrégation du Concile, — « à la correction du missel, du bréviaire et de la sainte Bible ; il purgea de beaucoup d'erreurs les œuvres de Jean Cassien et celles d'Élie de Crète, imprima trois volumes de lettres décrétales des souverains pontifes, recueillit beaucoup de conciles généraux grecs et latins, et écrivit les notes apologétiques de la vie de Paul IV qui furent publiées en 1612. Grégoire XIII le nomma bibliothécaire de la S. E. R., Sixte Quint préfet de la Congrégation des Réguliers. C'est alors qu'il était bibliothécaire qu'il traduisit du grec en latin le Livre des douze interprètes, œuvre que Baronius déclare divine et divinement inspirée. Il eut successivement les titres de Sainte-Marie in Cosmedin, de Sainte-Marie in Via Lata, de Saint-Eusèbe, enfin des SS. Jean et Paul ⁷⁰ ». Le biographe anonyme et inédit auquel j'emprunte ces détails, en ajoute un que je me reprocherais d'omettre, c'est que Carafa avait eu pour précepteur Guillaume Sirleto, et qu'il avait été formé par lui à la connaissance de la langue grecque, « où il devint très habile et de laquelle il traduisit en latin, non sans utilité pour l'Église et profit pour les âmes, le commentaire de Théodoret sur les psaumes, un commentaire de beaucoup d'auteurs grecs sur le Pentateuque, de nombreuses oraisons de S. Grégoire de Nazianze. Et c'est lui qui fit traduire par [le jésuite] Pierre Comitolo « la catena grega sopra Giob ».

Antoine Carafa, dont S. Charles Borromée louait la piété, et qui mourut entre les bras de S. André d'Avellino, représente excellemment la cour Romaine de cette fin de siècle si sévère, la cour après les révolutions d'Allemagne, la cour après le concile de Trènte. Les malheurs de sa propre maison semblent avoir aggravé chez Carafa ce caractère : c'en est fait de la bonhomie qui rendait Sirleto si aimable.

C'est Carafa qui écrivait à son ami le P. Salmeron, le 12 septembre 1572 :

Quanto sint nostrorum omnium animi ex insperato Galliarum nuntio perfusi gaudio, res ipsa credo admonebit, nihil enim magis e re christiana afferi potuit. Retudit christianissimi regis victrix dextra impiarum gentium et longa impunitate bacchantium feros conatus, gladiosque, non in ipsius malum sed et in totius christiani nominis iugulum districtos, in ipsorum cervices et durissima ora retorsit. Quo tanto tamque felici eventu erecti, nihil profecto est, quod non, clementissimo Deo praestante, de nostris viribus nobis polliceri possimus, cum praesertim omnium nostrorum principum animis spem quamdam non mediocrem additam, eorumque facultates et copias ingenti studio et mirabili consensu ad propagandam christianam rempublicam conversas esse videamus, ni nostrorum scelerum moles obiecta optatum cursum impediat. Quare summis a Deo precibus contendemus ut tam terrestri quam maritima pugna, tam ex haeretica perfidia quam immanitate barbara quam amplissimum triumphum reportemus. Pontifex Maximus accepto hoc nuntio, in proxime habito senatu, supplicationes Deo optimo maximo decrevit, quae peractae die B. Mariae nativitati sacro in aede divi Ludovici fuere, summa omnium alacritate et gratulatione. Ante ipsam aedis portam, serico elaborata et affixa erat huiusmodi inscriptio cuius exemplum ad te mitto, quae mihi elegantia et suavitate, cum illa ad te olim missa epistola mire videtur congruere. Vale meque tuis et tuorum fratrum precibus commenda. Romae pridie idus septembris ⁷¹.

C'était Sirleto, nous l'avons vu, qui avait formé Carafa à l'étude du grec, et j'aimerais à croire que c'était lui aussi qui lui avait inspiré l'amour des manuscrits.

Carafa possédait en effet quelques manuscrits grecs qu'il légua en mourant à la bibliothèque Vaticane. Ils y furent classés immédiatement après ceux de Fulvio Orsini. Ils portent tous au bas de leur premier feuillet les armes du cardinal avec cette légende : « ANTONII CARAFÆ MUNUS EX TESTAMENTO. » — C'est d'abord un groupe de volumes aux armes de Paul IV, l'oncle d'Antoine Carafa : la reliure en est fort belle, de maroquin rouge à fers dorés sur le plat, avec les armes tiarées des Carafa ; la calligraphie en est de mains habiles du XVI^e siècle, et relevée de quelques miniatures. Mais ce sont de petits volumes sans intérêt, chacun de quelques feuillets à peine : on dirait des spécimens d'écriture ⁷². Le V. G. 1282 a seul quelque étendue, c'est une copie (XVI^e siècle) des *Problemata* d'Aristote, et le V. G. 1229 seul quelque valeur paléographique, c'est une magnifique édition byzantine du XI^e siècle, ornée de peintures, des *Evangelia*.

Les autres volumes de la collection du cardinal paraissent lui avoir appartenu immédiatement. Ce sont d'abord quelques médiocres copies du XVI^e siècle, de l'école romano-vénitienne ⁷³, ou levantines ⁷⁴. Signalons à part le V. G. 1232, une copie italienne (XVI^e siècle) du commentaire de Théodoret sur les psaumes, dont une note nous apprend que *Hic est codex de quo Ant. Carafa usus est dum hunc auctorem in latinum convertit*. Puis viennent quelques éditions byzantines intéressantes ⁷⁵, comme le V. G. 1245, édition du XII^e siècle des homélies de S. Grégoire de Nazianze, ornée d'initiales peintes dans le goût du célèbre psautier Barberini ; surtout le V. G. 1231, une *Catena in Iob* (XIII^e siècle), souvent citée pour les peintures qui l'accompagnent, et très remarquable pour la souscription qui la clot, où nous apprenons qu'elle fut « copiée par Jean, prêtre de Tarse, pour Léon, grand duc de Chypre », et plus tard, un 1470, « achetée par Anne fille du

feu Luc Notaras, grand duc de Constantinople. » Enfin bon nombre des volumes restants viennent de l'Italie méridionale ⁷⁶, comme les V. G. 1276-1277, qui appartenaient à un personnage de Lecce (? Iste liber est magistri Antonii de Licio) ; le 1259 qui était aux environs de Messine en 1553 ; le 1258, qui a été copié à Naples en 1559 ; le 1267, qui a été copié au xve siècle par un prêtre de Corigliano ; le 1238, qui provient des environs de Gerace ; le 1252, qui vient du couvent calabrais de Saint-Barthélemy de Trigona.

Carafa laissait un manuscrit d'un autre genre : c'était un commentaire perpétuel des canons du concile de Trente, commentaire composé par lui, auquel il paraissait attacher un vif intérêt, et auquel en réalité sa situation de premier préfet de la Congrégation du Concile donnait une autorité extraordinaire. Ce commentaire fut légué à Comitolo, avec la charge de le revoir, et, « si l'Église en pouvait tirer quelque utilité », de le publier. Comitolo prépara l'édition, mais elle ne fut pas entreprise, et le manuscrit est resté à la bibliothèque Vaticane ⁷⁷.

J'y relève une intéressante doctrine, sur des matières qui sont ici de notre sujet. D'un côté Carafa, interprétant le canon qui déclare l'Écriture inspirée cum omnibus suis partibus, est d'avis qu'on ne peut modifier au texte sacré « fut-ce un membre de phrase, une parole, une syllabe, un iota de la Vulgate » ; et que, pour ce qui est des différences qu'on trouve entre le grec, l'hébreu et la Vulgate, il faut les juger d'après la troisième règle de l'Index, — *Huiusmodi versionibus tanquam elucidationibus vulgatae editionis, ad intelligendam Sacram Scripturam, non autem tanquam sacro textu utantur.* — Dans la pensée de Carafa, c'est donc bien la Vulgate latine qui représente le texte sacré authentique, les Septante et l'hébreu ne représentant que

des textes pour ainsi dire dérivés, car « on appelle textes authentiques ceux d'après lesquels les autres ont été dressés, ex quibus tanquam ex exemplari ceterae desumptae sunt ⁷⁸ ». Il semble qu'après cela il n'y ait plus grand fond à faire sur les Septante non plus que sur l'hébreu. Carafa cependant déclare qu'on ne prétend aucunement amoindrir l'autorité de ce qui est vraiment le texte des Septante. Et il ajoute que l'édition définitive de la Vulgate latine est à faire. En toute hypothèse la Vulgate latine, en tout ce qui touche à la foi et aux mœurs, ne saurait être corrigée, et les corrections qu'on y peut introduire par ailleurs ne sauraient être tirées du texte grec ni du texte hébreu, mais seulement des manuscrits de la Vulgate elle-même.

Il est curieux sur ce point de doctrine de rapprocher de l'interprétation de Carafa le sentiment qu'exprimait, quarante années auparavant, Sirleto. Il écrivait au cardinal Cervini, à Trente, le 17 avril 1546 : « J'ai dit à Votre Éminence, dans une de mes dernières lettres, qu'il aurait été bien de charger des personnes instruites dans les trois langues de revoir la bible hébraïque, la grecque et la latine, de les collationner sur des exemplaires antiques, et de publier une édition qui fut conforme à la sainte Église notre mère et aux saints Pères. Tout ce que l'hébreu donnerait de plus on l'ajouterait. On chercherait de bons exemplaires grecs anciens, car il y a beaucoup de fautes dans le grec, comme aussi dans le latin... Tout cela je vous l'écris parce que l'on m'a dit (ce sont des hommes sans importance qui m'ont parlé ainsi) que la formule arrêtée dans la dernière session, *ut editio vetus et vulgata pro authentica habeatur*, ne paraît pas satisfaisante (non par che satisfacci). Je leur ai répondu que l'avis de tant d'hommes des plus graves, des plus familiers avec la sainte Écriture, et en somme du concile tout entier, n'avait pas à s'accommoder à l'opinion de quatre ou cinq, mais que ces quatre ou cinq devaient se

conformer au jugement de tant de sages personnes, et tenir pour authentique la traduction que notre sainte mère l'Église a toujours authentiquée. Et je crois que la parole *quae legi consueverunt* résout toutes les difficultés, en donnant à entendre qu'on n'a rien voulu déterminer de nouveau (intendendose da qui che niuna cosa di novo sé determinato). Et pourtant, puisqu'il s'agissait de formuler un point d'une importance si considérable, je crois que l'on aurait mieux fait de mentionner l'hébreu, le grec et le latin, et de déclarer authentique l'édition que le concile aurait ordonné de faire *emendata ad fidem veterum exemplarium*⁷⁹. » Quelques jours plus tôt, Sirleto avait écrit à Cervini : « En considérant la diversité grande que l'on trouve dans les bibles traduites de l'hébreu, je me persuade que la version des Septante est la meilleure et la plus conforme à notre sainte mère l'Église⁸⁰ ».

Ce sentiment de Sirleto n'avait rien de singulier à Rome en 1546. Pallavicini, citant une lettre du cardinal Farnèse aux légats (17 avril 1546), et une du secrétaire du pape, Mgr Mafféo, un ami de Sirleto (même date), témoigne que la cour « ne comprit pas les raisons des théologiens de Trente, et désapprouva hautement le projet de décret sur l'authenticité de la Vulgate. On fit beaucoup de bruit, ajoute-t-il, l'on délibéra même s'il n'était pas à propos de retarder l'impression de ce décret, jusqu'à ce qu'on y eut ajouté quelque chose qui le modifiât : et encore prétendait-on que, même modifié, il ne laisserait pas de discréditer le concile et de prêter aux sarcasmes de l'hérésie⁸¹. » On voit qu'à Rome, en 1546, ce n'étaient pas quatre ou cinq personnes, « *homini di poco momento* », qui s'inquiétaient des termes acceptés par les légats. Ceux-ci s'empressèrent de les justifier, Cervini en répondant à Mafféo, et les trois légats ensemble au cardinal Farnèse, pour se défendre d'ignorer les fautes de la Vulgate, mais déclarant qu'il leur paraissait très inopportun de les proclamer, et plus

honorable et plus utile d'y remédier en donnant une édition plus correcte ⁸².

Comment satisfaction fut donnée aux scrupules des érudits Romains par l'édition sixtine de la Vulgate, je n'ai pas à le dire ici, mais bien comment on alla plus loin, en réalisant le vœu de Sirleto, et en donnant une édition des Septante, dont la préparation fut confiée au cardinal Carafa.

La première édition des Septante avait été celle que comprenait la Polyglotte d'Alcala du Cardinal Ximenès (1514-20), édition à laquelle la Vaticane avait concouru par le prêt de quelques manuscrits, les V V. Gr. actuels 330 et 346. L'édition de Ximenès avait été suivie par celle de Plantin, dans la Polyglotte d'Anvers (1569-72) : ici la Vaticane était représentée par les collations, exécutées par les soins du cardinal de Granvelle, de deux manuscrits du Vatican, que l'on n'a pas identifiés, mais dont ni l'un ni l'autre n'était le Vaticanus 1209, et par des *variae lectiones* envoyées par le cardinal Sirleto : on trouvera dans le VII^e volume de la Polyglotte d'Anvers les *Ill^{mi} D. Sirleti S. R. E. cardinalis annotationes variarum lectionum in Psalmos ad S. Bibliorum apparatus instructionem*. Entre 1514 et 1569, on avait vu réimprimer les Septante d'Alcala par André d'Asola, le gendre d'Alde Manuce, réimpression connue sous le nom d'édition aldine, encore qu'à cette date (1518) Alde fut mort. L'édition aldine avait été reproduite à Strasbourg en 1526, avec quelques retouches⁸³. C'est là qu'en étaient les Septante, au moment où l'édition romaine fut décidée.

La Vaticane possédait un manuscrit qui devait singulièrement encourager les savants de Rome à se mettre à l'œuvre, le Vaticanus 1209. On est porté à croire que ce manuscrit avait été apporté à Rome par l'entremise de

Bessarion, et qu'il avait séjourné dès le X^e-XI^e siècle dans l'Italie méridionale, sans qu'on puisse dire qu'il y ait été écrit. On a dit qu'il figurait dans les anciens catalogues de la bibliothèque du Vatican de la fin du xve et du XVI^e siècle : c'est une erreur : je l'ai vainement cherché dans l'inventaire de Nicolas V, dans celui de Léon X et dans celui de Paul III. Et il est certain qu'il n'a été classé à son numéro d'ordre, 1209, qu'à l'époque de Paul V, car il est précédé de peu d'un manuscrit offert à ce pape par Alexandre Turriano ⁸⁴, et d'un autre qui n'a été acquis qu'en 1612⁸⁵. Le V. G. 1208, qui le précède immédiatement, est cc célèbre manuscrit chrysographié des Actes des Apôtres, dont on sait qu'il fut donné au pape Alexandre V (1484-1492) par la reine de Chypre⁸⁶, manuscrit qui ne figure pas davantage à l'inventaire de Léon X, non plus qu'à celui de Paul III. — Le Vaticanus était cependant en grand renom à Rome au XVI^e siècle. En 1583, le cardinal Sirleto écrivait à Barthélemy Valverde, qui l'avait interrogé sur quelques passages difficiles de la Bible, que ces difficultés tiennent « moins à la nature du sujet qu'à l'ignorance des copistes et des éditeurs. » Pour les résoudre « erat mihi animus, priusquam ad te haec scriberem », dit-il, « loca haec conferre cum exemplari graeco Vaticanae bibliothecae, quod tam mirae vetustatis est, ut doctorum virorum iudicio preferatur omnibus quae in publicis vel privatis bibliothecis inveniuntur » ⁸⁷. — Nicolas Maggiorano, qui fut correcteur à la Vaticane, avant de devenir évêque de Molfetta (1553), avait collationné le Vaticanus en vue d'une sorte de correctorium à publier. André Masius écrit à Latino Latini, en 1554 : « Mihi spem, cum isthic [i. e. Romae] essem, Maioranus fecerat evulgandarum observationum quas ex graeco utriusque testamenti codice vetustissimo Vaticano annotarat ; nam ego ea de re interpellaram etiam illustrissimum card. Marcellum Cervinum ; nunc audio illum [i. e. Maioranum]

viridi pileo donatum, quo fit ut verear ne aliis rebus intentus sit » ⁸⁸. — Sirleto, en 1546, écrivait au cardinal Cervini, à propos de la discussion d'un texte de saint Paul : « ... In quello esemplarc che e nella libreria di N. S. scritto in lettere maiuscole, il quale un tempo haveva don Basilio, ve son le precise parole che allega S. Paolo εὐφράνθητε ἔθνη μετὰ τοῦ λαοῦ αὐτοῦ⁸⁹ ». — Dès 1533 enfin (c'est la plus ancienne mention que l'on retrouve du Vaticanus), Jean Genesius de Sepulveda adressait à Erasme 365 leçons tirées du Vaticanus, leçons que lui avait communiquées Paul Bombasio par une lettre datée de 1521 ⁹⁰.

C'est vers 1578, sous Grégoire XIII, que l'édition romaine des Septante fut décidée. Sirleto, à cette date, n'était plus assez jeune pour être mis à la tête de l'entreprise : ce fut Carafa qui en fut chargé, mais Sirleto était une autorité trop grande en semblables matières pour n'être pas à peu près tout dans la méthode à déterminer, dans le choix des collaborateurs, dans la discussion des difficultés. Les détails de l'œuvre sont connus par ailleurs ⁹¹ et je ne veux pas y insister, n'ayant d'autre intention ici que d'ajouter quelques observations et ce que je tire d'inédit des manuscrits de Carafa.

L'édition fut achevée d'imprimer en 1586, et c'est le millésime que porte le frontispice : le bref de Sixte Quint, qui figure en tête, porte la date du 8 octobre 1586. Elle dut être mise en circulation l'année suivante seulement : le bref de Sixte Quint, accordant privilège pour dix ans au libraire Georges Ferrario, est daté du 9 mai 1587. Ce beau volume s'ouvre par une lettre de Carafa à Sixte Quint, très simple et d'une élégante concision, où le cardinal rappelle au pape que, il y a environ huit ans, c'était Lui qui, alors cardinal de Montalto, avait suggéré à feu Grégoire XIII le projet de corriger les Septante, suivant en cela une

inspiration qui avait été celle des Pères du concile de Trente. Il ajoute :

Huius autem editionis constituendae munus cum mihi demandatum esset a Gregorio XIII,... operam dedi ut in celebrioribus Italiae bibliothecis optima quaeque exemplaria perquirerentur, atque ex iis lectionum varietates descriptae ad me mitterentur. Quibus sane doctorum hominum, quos ad id delegeram, industria, et iudicio clarae memoriae Gulielmi cardinalis Sirleti (quem propter excellentem doctrinam, et multiplicem linguarum peritiam, in locis obscurioribus mihi consulendum proposueram) persaepe examinatis, et cum vestro Vaticanae bibliothecae (cui me benignitas vestra nuper praefecit) exemplari diligenter collatis ; intelleximus, cum ex ipsa collatione, tum e sacrorum veterum scriptorum consensione, Vaticanum codicem non solum vetustate, verum etiam bonitate caeteris anteire ; quodque caput est, ad ipsam, quam quaerebamus, Septuaginta interpretationem, si non toto libro, maiori certe ex parte, quam proxime accedere.

Et il explique comment la congrégation s'est déterminée à prendre pour base de l'édition le Vaticanus : « Exemplar ipsum de verbo ad verbum repraesentandum ».

Suit la Praefatio ad lectorem : elle n'est point signée, mais on sait qu'elle fut rédigée par Fulvio Orsini ⁹². Elle est d'ailleurs très inférieure à la lettre de Carafa. Après avoir énuméré les recensions anciennes de la Bible grecque, vanté les Septante et reconnu l'utilité qu'il y avait à les éditer dans leur pureté primitive, il arrive enfin à nous donner quelques indications sur la méthode des nouveaux éditeurs :

... [Antonius cardinalis Carafa] delectum habuit doctissimorum hominum, qui domi suae statis diebus exemplaria manuscripta, quae permulta undique conquisierat, conferrent ; et ex iis optimas quasque lectiones eligerent : quibus deinde cum codice Vaticanae bibliothecae saepe ac diligenter comparatis, intellectum est eum codicem omnium qui extant longe optimum esse, ac operae pretium fore si ad eius fidem nova haec editio pararetur.

Suit la description du Vaticanus, et l'indication des manuscrits dont on s'est servi subsidiairement :

... Alii duo, qui ad eius vetustatem proximi quidem, sed longo proximi intervallo accedunt, unus Venetus ex bibliotheca Bessarionis cardinalis, et is quoque grandioribus litteris scriptus ; alter, qui ex Magna Graecia advectus, nunc est Carafae cardinalis, qui liber cum Vaticano codice ita in omnibus consentit, ut credi possit ex eodem archetypo descriptus esse. Praeter hos, magno etiam usui fuerunt libri ex Medicea bibliotheca Florentiae collati... »

Quelques détails sur ces divers manuscrits. Le manuscrit de Bessarion est identifié avec le Marcianus I. Quant aux libri ex Medicea bibliotheca Florentine collati, ce sont des collations faites à Florence, car les manuscrits de Florence ne vinrent pas à Rome. Ces collations, je les retrouve dans la collection de Carafa. Les VV. G. 1242 et 1244 renferment la collation d'un ms. des Prophètes (Mediceus X, 8) sur l'édition aldine. Page 131 du V. G. 1244, on lit : « Hi sunt XII minores prophetae qui in hoc Mediceo, hoc ordine servato, leguntur. Sequuntur nunc in eodem quattuor maiores, quorum varietates, novo initio sumpto, vobis dabo. Interea hasce vos perpendetis ac diligenter examinabitis ». Le tome second du V. G. 1241 contient la collation sur

l'édition d'Anvers du Pentateuque, d'après un « vetus codex mediceus » (Mediceus V, 38).

Bien plus important est le manuscrit ex Magna Graecia adveclus. Mais j'en ai parlé ailleurs avec un développement qui me dispense d'y revenir ici ⁹³.

Ce furent là les ressources fournies par la collection de Carafa et par la Vaticane à l'édition sixtine des Septante ⁹⁴.

La méthode adoptée par les éditeurs n'était pas différente de celle de tous les éditeurs du XVI^e siècle : prendre un texte et le « polir » en empruntant de droite et de gauche les leçons qui paraissent les plus correctes, et ici les emprunter aux divers manuscrits que l'on avait sous la main, aux citations des Pères grecs et latins, aux recensions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, aux versions arabe, latine, à l'original hébreu, que sais-je encore ? c'était bien la méthode la plus chanceuse qui se put appliquer à la critique biblique. Mais la chance fut pour les éditeurs Romains, car ils tenaient le texte « which on the whole presents the version of the Septuagint in its relatively oldest form » ⁹⁵, le texte que la critique d'aujourd'hui est unanime à considérer comme le plus ancien état que nous possédions du texte des Septante. Sans doute, ils n'en tirèrent pas tout le parti qu'il était possible d'en tirer, car ils ne lui accordaient point la confiance que nous lui accordons, de préférence à d'autres sources dont il était naturel que l'on fit en 1587 plus grand cas qu'aujourd'hui : mais ils ne laissèrent pas de donner des Septante une édition que l'on peut dire la meilleure, sans comparaison, de toutes celles que l'ancienne critique a produites, et, pour employer les propres paroles de l'édition de Cambridge (1887), « It would be thankless to disparage labours which have yielded excellent fruit for three centuries ⁹⁶ ». A la Vaticane et à Carafa en revient à peu près tout l'honneur.

IV

Le pontificat de Paul V (1605-1621) est une époque très importante dans l'histoire de la formation de la Vaticane. Non seulement, en effet, c'est le moment où la bibliothèque a été séparée de l'archive secret, et où le classement définitif des manuscrits, tant grecs que latins, a été constitué, comme l'a montré M. de Rossi, mais encore c'est le moment où la Vaticane s'est enrichie d'acquisitions d'une haute valeur. C'était un des droits souverains de la curie que d'exproprier *regia manu*, pour l'utilité et le service du Siège Apostolique, les livres des communautés et *lochi pii*, qui relevaient immédiatement d'elle⁹⁷. Et ainsi en alla-t-il sous Paul V (j'ajoute et sous Urbain VIII) des manuscrits du couvent d'Assise, du couvent de la Minerve, du collège Capranica, du Collège Grec⁹⁸, etc. : ainsi en alla-t-il tout particulièrement de l'abbaye de Bobbio et de celle de Grotta Ferrata.

Le cas de Bobbio est connu, au moins en gros⁹⁹ ; je ne relèverai que celui de Grotta Ferrata.

La Vaticane, en effet, possède un groupe de très beaux manuscrits grecs, souvent confondus par ceux qui ont eu à les citer avec les mss. Basiliani ou ms. du couvent basilien de Rome au XVII^e-XVIII^e siècle (dont on trouvera l'histoire dans mon *Rossano*), — mais qui sont désignés proprement sous le nom de *Cryptenses*, et qui ont été apportés en bloc de l'abbaye basilienne de Grotta Ferrata, dans les monts Albains. Un catalogue de la collection, catalogue mis à la suite des manuscrits du fonds de Pic II, porte en titre : *Index librorum mamiscriplorum monasterii Cryptae Ferratae, quorum maxima pars in Vaticanam bibliothecam postea translata fuit iussu Pauli V Pont. Max.* ¹⁰⁰. Et dans

un état de la Vaticane dressé par F. Contelori, custode de 1626 à 1630, nous lisons que les manuscrits grecs y sont à ce moment au nombre de 1566, non compulandone alcuni greci portati da Grotta Ferrata ¹⁰¹. Ces Cryptenses sont bien une acquisition de Paul V.

L'Index librorum manuscriptorum monasterii Cryptae Ferratae, que je viens de mentionner, n'est pas le catalogue des Cryptenses acquis par Paul V : il décrit cinquante-trois manuscrits, dont quarante et un seulement sont entrés au Vatican. Et une seconde main (XVII^e siècle) a mis à la marge, en regard des numéros qui manquent au Vatican, le mot : desideratur. Reste pour le Vatican quarante et un Cryptenses.

Quant à cet Index librorum manuscriptorum monasterii Cryptae Ferratae, il est très antérieur à Paul V : il porte, en effet, la signature du moine qui l'a rédigé, Don Luca Felice de Tivoli mano propria 1575, lequel fut depuis abbé de Grotta Ferrata (1581-1584)¹⁰². Ce qui nous permet de constater que nos quarante et un Cryptenses étaient à Grotta Ferrata en 1575, du temps que Sirleto était protecteur de l'ordre de saint Basile.

C'est de cette petite collection hasilienne, contemporaine de Sirleto, que je voudrais dire quelques mots. La question que je me pose au sujet de ces manuscrits, et sur laquelle je sais que je suis en désaccord avec Dom A. Rocchi, le si bienveillant et si érudit archiviste de Grotta Ferrata, la question est de savoir si cette collection du temps de Sirleto est, dans l'ensemble, la collection ancienne de l'abbaye. Ce serait une belle chose, en effet, que de pouvoir dire que nombre de ces vieux livres ont été apportés ou même écrits par S. Nil et par S. Barthélemy, les deux saints auxquels se rattachent les origines de l'abbaye. Cher Dom Rocchi, pardonnez-moi si, sur ces quelques points, je me sépare de vous !

Ce n'est pas un paradoxe que de dire qu'il y a peu de villes au monde où, autant qu'à Rome, les vieilles collections de diplômes et de livres aient eu de la peine à se conserver. Les archives et les librairies ont été de tout temps en nombre dans la ville éternelle, et pourtant, si nous exceptons l'archive actuel du Saint Siège, dont on peut dire qu'il remonte au XIII^e siècle, les collections les plus vieilles sont de bien peu antérieures à la Renaissance. La cause en est aux vicissitudes politiques par lesquelles Rome a passé, aux troubles qui ont si souvent mis la ville à feu et à sac, pardessus tout à la ruine où le Grand Schisme l'a jetée pendant le XIV^e siècle. Ce sort de Rome a été partagé par les villes campagnoles, par deux surtout, Albano et Tusculum, et avec elles par l'abbaye qui était toute voisine d'elles deux et de Rome, Grotta Ferrata. C'est ainsi qu'en 1140 le comte de Tusculum profitait de la mort de l'abbé Nicolas¹⁰³ pour mettre la main sur tous les meubles de l'abbaye. L'abbaye, pensant se défendre contre les rapines du comte et aussi contre les prétentions de l'évêque de Tusculum, faisait renouveler par Eugène III son privilège d'immédiateté ¹⁰⁴. Peu de temps après, Guillaume le Mauvais, brouillé avec Adrien IV, était sous les murs de Rome et saccageait Grotta Ferrata¹⁰⁵. Puis voici le schisme de Victor IV et d'Alexandre III, où Tusculum est allié à l'empereur (Frédéric Barberousse), patron de l'antipape installé à Rome, tandis qu'Albano tient pour Alexandre III : le résultat final est le triomphe d'Alexandre III, puis l'entente de Henri VI et de Célestin III, et, en 1190, la destruction de fond en comble de Tusculum. Pendant ce temps, impossible de demeurer à Grotta Ferrata, et les moines doivent abandonner l'abbaye et se réfugier au cœur de la Sabine, à Subiaco ¹⁰⁶. En 1212, nous les voyons réinstallés à Grotta Ferrata et donnant l'hospitalité à Innocent III¹⁰⁷ ; mais, en 1229, Frédéric II, armé contre Grégoire IX, campe chez eux et ne les quitte qu'en les

pillant¹⁰⁸. Avec le XIV^e siècle, le Grand Schisme, qui représente pour Rome et la Campagne une période de ruine et de brigandage, où « onc ne peut sortir en sûreté hors la porte de Saint-Jean de Latran ». Le parti avignonnnais tient Rome en échec des monts Albains où il a pris position, et Marino est la place forte du comte de Fondi. Grotta Ferrata est occupée par une « garnison de Bretons », qui y demeure jusqu'à l'arrivée de Martin V, sauf un moment, lors du siège de Rome de 1408, où le roi de Naples l'en déloge au grand dommage de l'abbaye¹⁰⁹ : l'abbaye ne cesse pas un moment d'être occupée par des compagnies amies ou. ennemies, qui en font, selon le mot d'un vieux document, « un nid de gens d'armes ».

On imaginerait sans peine ce qu'ont pu devenir les livres du couvent au milieu de ces vicissitudes et finalement dans ce nid de gens d'armes ! Si, au xv^e siècle, au moment où Grotta Ferrata devient une commende, la mense abbatiale constitue encore un beau bénéfice, c'est que, grâce à des années de procès et de chicanes, l'abbé conventuel, Pierre Vitali, « homo litigiosus », est arrivé à reconstituer le patrimoine dissipé de son couvent. Quant au monastère lui-même, il est en ruine, et Bessarion, qui succède à l'« abbas litigiosus », en en prenant la commende doit en entreprendre la reconstruction ¹¹⁰. En ruine aussi l'archive abbatial, quatre siècles d'archives se rapportant à plus de trente tenimenta ou suffragances, et dont il ne restera que quelques bulles¹¹¹. En ruine aussi la librairie abbatiale, où tout ce qu'il reste de livres est en morceaux et en train de pourrir. Ambroise le Camaldule passe par là en 1432, et, dans une lettre du 3 mars adressée au Pogge, il décrit ainsi Grotta Ferrata :

« Adii nudius tertius monasterium Cryptae Ferratae, novi abbatis Petri cuiusdam Calabri, viri satis eruditi, comes. Sed quoniam diu fuit habitatio militum, eodemque dic

oportuit regredi, spatium evolvendi volumina datum non fuit : ea tamen quae vidimus ita dissipata, disrupta, et conscissa, et putrida erant ut miserabilem omnino faciem praeferrent. Monasterium omne circuivimus, immo non iam monasterium, sed ruinas lacrymabiles lacrymati sumus. Sola ferme superest ecclesia integra, quae ea ipsa fimo plena videbatur ¹¹². »

Voilà ce qui reste de la librairie du couvent en 1432 : dissipata, disrupta, conscissa, putrida.

Mais trente ans après, en 1462, tout y paraît singulièrement modifié, à en juger par l'inventaire des manuscrits de l'abbaye, rédigé sur l'ordre de l'abbé commendataire, le cardinal Bessarion. Ce précieux inventaire que j'ai publié pour la première fois ¹¹³, et que l'on retrouvera dans mon Rossano, compte cent trente-trois numéros. Il y a bien « circa viginti volumina librorum sine principio et male ordinata », qui rappellent ceux qu'a vus Ambroise le Camaldule ; il y a bien de quarante-huit à cinquante livres de chœur qu'Ambroise Camaldule n'aura certainement pas fait entrer en ligne de compte. Mais il reste, au bas mot, environ soixante volumes qui doivent être autre chose que « sine principio et male ordinata ».

Ce n'est pas tout. Si, dans ces soixante volumes de 1462, on retrouvait les cinquante-trois volumes de 1575, ce serait autant de gagné sur l'inconnu : mais cette identification n'est pas possible. Sans doute, quelques-uns des volumes de 1575 s'y retrouvent sûrement ; sans doute, plusieurs titres de l'inventaire de 1462 sont assez mal énoncés pour que l'identification reste problématique ; mais aussi nombre des volumes de 1462 ne se retrouvent pas. Je citerai un « Policarpum episcopum Efesii », un « Theophanem super evangelia Marci », un « Canones Istagii (sic) et Isachi », un « Unum exiodum anticum », un « Epistulas ad Iacobum apostolum », un « Unum librum

Iacobi apostoli super Apocalipsim », un « Unum librum Theodori episcopi », un « Epistulas Gregorii papae », etc. Et réciproquement nombre de volumes, de très beaux volumes, de l'inventaire de 1575 ne figurent pas à celui de 1462.

Des observations qui précèdent on tirera la conclusion que la librairie de Grotta Ferrata, loin de rester un trésor fermé et immobile, a été, dès avant le XV^e siècle et jusqu'à la fin du XVI^e, dans un perpétuel mouvement de va et vient, d'entrées et de sorties.

Que si maintenant nous prenons un à un chacun des quarante et un Cryptenses de 1575, devenus aujourd'hui Vaticcini, et que nous y cherchions quelques traces de leur provenance, nous aurons à noter les observations suivantes ¹¹⁴ :

Le Vat. 1632 (II), Ascetica du XI^e siècle, était à Grotta Ferrata dès la première moitié du XV^e siècle, car il porte en graffite (fol. 54') la signature de François de Mellini¹¹⁵, qui fut abbé du couvent vers 1426.

Le Vat. 1600 (ΦΦ), Climax du XII^e siècle, devait appartenir au commencement du XV^e siècle à une paroisse grecque : on trouvera au verso du premier feuillet de garde l'ex libris de « feu le protopapas Jean ». Peu après, il appartenait, toujours d'après un ex libris du même feuillet, à « frère Pierre de Canzaro » (est-ce Catanzaro ?), qui paraît en avoir fait don (ἀνάθμα) aux « angéliques et spirituels hieromaines de Grotta Ferrata », à qui il souhaite longue vie : Πολλὰ τὰ ἔτη !

Le Vat. 1815 (TT), un S. Ephrem, a été copié en 1023 dans une abbaye dont l'higoumène s'appelait Nikon : aucun abbé de ce nom dans la liste abbatiale de Grotta Ferrata. De plus, un graffite latin du XV^e siècle, tout à la fin du volume, nous fournit le nom de l'abbaye de Santa-Maria della vitu [sic] di Calabria, un petit couvent basilien du diocèse de Mileto, si je ne me trompe.

Le Vat. 1574 (PP), une Vita S. Andreae Sali du XII^e siècle, dans une souscription, malheureusement fort effacée, porte la mention d'un prince qualifié de μαχος κρατέος ρήξ, qui est le titre officiel des rois normands.

Le Vat. 1669 (T) a, à son fol. 171', la signature d'un « frère Romain de Gérace » (XV^e siècle).

Les Vat. 1595 (Z), 1650 (Ω), et 1673 ¹¹⁶, portent des graffites antérieurs au XIII^e siècle, où nous voyons que ces trois volumes appartenaient alors à un couvent grec du diocèse de Reggio.

Le Vat. 1633 (A), un homiliaire du XI^e siècle, a une souscription où nous voyons qu'il a appartenu à un couvent grec proche de Bisignano : serait-ce Saint-Adrien ¹¹⁶ ?

Le Vat. 1629 (θ), un S. Jean Chrysostome du xie siècle, a un ex libris du xve siècle environ, qui en fait la propriété de « Margaritos primicier de..... » Le nom de lieu est d'une lecture douteuse : j'ai pensé lire Rosano.

Dans la première rédaction de cette notice sur les Cryptenses du Vatican ¹¹⁷, j'avais cru pouvoir serrer de plus près encore la solution, en identifiant les mains de plusieurs graffites du XII^e/XIII^e siècle relevées aux marges de treize autres volumes, et en identifiant l'auteur d'un reblement du XVI^e siècle dont j'avais reconnu la trace sur une vingtaine d'entre nos volumes. J'abandonne aujourd'hui cette série d'observations.

Mais il reste acquis ceci : des quarante et un Cryptenses du Vatican, il n'y en a qu'un dont on puisse dire qu'au début du XV^e siècle il était à Grotta Ferrata, et tous ceux des autres qui nous disent quelque chose de leur origine, témoignent d'attaches étrangères à l'abbaye.

Rappelant maintenant la description faite en 1432 de la librairie de Grotta Ferrata par Ambroise le Camaldule, je crois pouvoir avancer que la librairie de l'abbaye s'est en grande partie refaite au cours du xve et du XVI^e siècle.

C'aura été l'œuvre de Pierre Vitali (le prédécesseur de Bessarion), de cet abbas litigiousus, vir satis eruditus, dont parle Traversari ; ç'aura été aussi l'œuvre de Bessarion ; ç'aura été plus encore l'œuvre du cardinal Alexandre Farnèse, à qui l'abbaye doit ce qui lui demeure encore aujourd'hui de splendeur... Je n'insiste pas sur ces dernières considérations, où la conjecture aurait trop de part. Je ne veux plus noter qu'une chose, c'est que l'inventaire dressé par Luc Felice, en 1575, le fut sous la direction du cardinal Farnèse à l'instigation de Sirleto ¹¹⁸.

Je termine là ces notes sur la Vaticane grecque de Paul III à Paul V : ce sont de simples notes, et je n'ai voulu donner que des notes... Puissent-elles être de quelque secours à quelques-uns, surtout à l'historien futur de la Vaticane. Le rôle des érudits doit se borner le plus souvent à « préparer les matériaux qui servent à écrire les beaux livres » ¹¹⁹. Ç'a été là toute ma pensée.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Liste des mss. grecs acquis par le cardinal Cervini pour la Vaticane, du temps qu'il était bibliothécaire de la S. E. R. (1548-1555). Cette liste est tirée du ms. Vat. lat. 3963, lequel comprend la liste de toutes les acquisitions du cardinal bibliothécaire, soit de mss. grecs, soit de mss. latins et orientaux ; je n'ai retenu que les grecs.

LIBRI HAVUTI [?] IN LIBRARIA SOTTO MARCELLO
CERVINO CARD. SANCTAE CRUCIS.

DIE 18 DECEMBRIS 1548.

8. Euripides grec. ex papiro in rubro.

DIE 22 MAII 1549.

63. Gregorii Nazianzeni orationes graece scriptae, ex membrana.

DIE 23 MAII 1549.

81. Volumen auctorum grecorum de re militari. grec.

82. Theophilactus in Actus Apostolorum. grec.

83. Theodoretus in Ezechielem prophetam greco.

DIE 15 MAII 1549.

87. Historia cuiusdam auctoris greci cuius nomen ignoratur. in pavonazo.

88. Commentaria in Iob greca. in rubro.

90. Glossa in Psalmos in pavonazzo. gre.

91. Euthimius in Psalmos grec. in rubro.

DIE 3 SEPTEMBRIS 1549.

92. Sexta synodus Constantinopolitan, septima et photina. grec.

DIE 23 FEBRUARII 1550.

143. Primum volumen Inventarii Bibliothecae Vaticanae scriptum a. d. Ferdinando.

4 MAII 1550.

145. Theophilattus grecus in quatuor Evangelia et in Epistolas Pauli manu scriptus, qui liber opera Rmi Sanctae Crucis recuperatus est ab heredibus card. Ardinghelli, qui acceperat a Bibliotheca.

DIE VIII APRILIS 1551.

Greci Libri empti Venetiis a. d. Ant. Eparco.

157. Sacrum Evangelium secundum Lucam et Ioannem cum commentariis Basilii, Gregorii, Chrysostomi, Origenis, Didimi, et aliorum sanctorum doctorum. Litere prope quingentorum annorum.

158. Gregorii archiep. Constantinopolitani orationes 13, et expositiones graecanicarum fabularum.

159. Psalterium cum expositione sine principio, et quorum sing. [?] sint, et que peragantur in ecclesia.

160. Cleomedis introductio de motu coeli, et planetarum, et quanto discrimine distent inter se, et quanto tempore percurrant singuli propriam zonam et de causa deliqui solis et lunae, necnon de terra, et quomodo convenient inter se homines eam habitantes, et quod rotunda sit, et quod centrum sit, cum commentariis supremi philosophi Pediasimi.

161. Excerpta ex commentariis Chrisostomi in Vetus et Novum Testamentum.

162. Orationes Eschimis oratoris cum quibusdam elegantissimis glosis et Hierodis philosophi commentaria in carmina Pithagorica, liber nimium utilis.

163. Sententiae morales in diversas materias collectae a Georgidio solitariam vitam agente.

164. Astrologici libri quatuor de iudiciis.

165. Scipionis somnium a Marco Antonio conscriptus, et a Marco Ambrosio commentatus, et in grecam linguam a Maximo Planude traductus, et annotationes in methaphisica Aristotelis, annotationes in libros naturalium, annotationes in libro de coelo, annotationes in libros de anima.

166. Odissea in membranis.

167. Contra Maumeth et contra Iudeos lib. 3.

168. Claudii Ptholomei de harmonia libri tres.

169. Oribasii ad filium Eustatium libri novem medicinales.

170. Zonare historiarum secunda pars et Chomate a comninatibus usque ad angelos, et Georgii Acropolitae tractatus seminperfectus, et Annae filii Alexii historiae.

171. Porphirii Punici discipuli Plotini Lycopolitae introductio, et commentaria Amnonii Hermiae in praedicamentis, et prepugnantia, et perihermenias, et Platonis Phedon vel de anima.

172. Iosephi Flavii de captivitate Hierusalem.

173. Collectio dictionum ab externis philosophis et a nostra disciplina.

174. Leges ecclesiasticae sive Canones.

175. Ethimologicon in universum dictionarium Suide, alphabetico ordine, liber optimus.

176. Leges imperiales collectae ordine alphabetico.

177. Xenophontis Cyri pedia.

178. Georgii Codini patria Constantinopolis.

179. Epistolae Phallaridis in membranis.

180. Aeliani Prenesti varia historia, eiusdem de re militari, et institutio de re navali.

181. Euthemii Tygameni de dogmatibus fidei, vel contra omnes hereses.

182. Orationes vel sermones diversorum in laudem sanctorum, et in nativitatem Domini, sancti Basilii, et alia.

183. 10. Chrisostomi orationes 28 in materias varias.

184. Aretei Capadoci egregii medici libri septem sine principio.

185. Vitae sanctorum et sermones in varios sanctos.

186. Themestii orationes quinque, et Pselli in Platonis psychogonia etc.

187. Gregorii Theologi orationes in membranis.

188. Pedacii Dioscoridis anaverris ad.... libri duo.

189. Origenis liber egregius.... et sententie theologorum, oratorum, et aliorum scriptorum ad philosophiam moralem et ad pietatem christianam pertinentes.

190. Epigrammaton sectiones septem, et Throngidis sententiae.

191. Thomae magistri in theologiam libri grece interpretati.

192. Haeliae philosophi commentarii in logicam, et alia.

193. Laonici Salcondyli historiarum libri continentes gesta Turcarum ab origine usque ad tempora Mahumetis regis.

194. Galeni de pulsu libri 16. liber pulcherrimus.

195. Thucidides.

196. Theodoreti in dubia sacrae Scripturae, in Genesim capita 100, Exodon capita 72, in Leviticum capita 38, in Numeros capita 52, in Deutheronomion cap. 26, in Iosue cap. 21, in Iudices cap. 11, et Gregorii orationes cum commentariis.

197. Oceanus medicine liber optimus et max.

198. Textus philosophie Aristotelis liber antiquissimus.

199. Plutarci apophtegmata et alia.

200. Maximi Tyrii philosophi orationes philosophicae 38, liber egregius.

201. Commentariolus in Galeni parvam artem et ipsa parva ars, et de differentia fabrium, et de usu partium, et alia quaedam, et Ioannis Argiropoli in dubia quaedam.

202. Xenophontis Cyri pedia.

203. Prucii succensoris Parii, in Platonis primum Alcibiadem vel de iustitia.

204. Theonis Smirnei platonici de his que in mathematicis utilia sunt ad Platonis lectionem.

205. Ruffi Ephesini de morbis in vessica et renis accidentibus, liber valde necessarius. Eiusdem de nominatione particularium humani corporis libri tres.

206. Polibii libri a sexto usque ad 18 fragmentati, excepto sexto.

1550, DIE 9 IANUARI.

[Sin. num.] Theodoretus de curandis affectibus Graecorum, scriptus ab Emanuele.

DIE 30 APRILIS 1551.

207. Vita triginta sanctorum a Theodoro descripta grece, qui liber inscribitur Philothcos. in corame celeste, in-4°.

DIE 16 APRILIS 1551.

209. Evangelia in lingua macedonica greco.

210. Ecclesiastico, lob et Cantica Salamonis greco.

211. Nicephori historia greco.

DIE 12 DECEMBRIS 1552.

218. Euclides greco in folio, ligato alla greca, in cordovano giallo.

219. Eusebius in greco in folio ligato alla greca, in cordovano azuro.

1550, DIE ULTIMA SEPTEMBRIS.

221. Theodoretus de curandis affectibus Grecorum in-4°. sciolto.

1552, DIE ULTIMO OTTOBRIS.

222. Origenis commentaria super Hieremiam prophetam greco in folio.

PRIMA FEBRUARII 1553.

223. Euclides manu scriptus in greco in pergameno in folio, coperto di tavole in giallo, quem dono dedit

Bibliothecae Vaticanae D. Nicolaus Maioranus, custos
eiusdem Bibliothecae.

1553 DIE 7 FEBRUARII.

Compri da M^o Ant. Zeno.

224. Uno Argonautico di Apollonio in foglio coperto di
verde con commento.

225. Un altro Argonautico senza commento con la coperta
indorata.

226. Vocabulario in foglio coperto rosso.

227. Historia di Alessandro magno in quarto coperto di
rosso.

228. Gramatica di Moscopulo in ottavo coperta di negro.

229. Oppiano di pesci con scolie in ottavo senza coperta.

1553, DIE 20 FEBRUARII.

230. Euthimii panoplia.

231. Io. Damasceni theologia.

232. Secunda pars Psalterii cum interpretationibus
diversorum.

233. Athanasii magni excerpta ex diversis tractatibus.

234. Gregorii episcopi Thessalonicensis sermones in
sancta sanctorum cum multis aliis tractatibus.

235. Quatuor Evangelistae.

236. Ioannis Clericii liber de expugnatione Thessalonicae.

237. Io. Chrisostomi sermones 26, quorum primus est de
poenitentia.

238. Commentaria in Psalmos ex Basilio, Chrisostomo et
Theodorito.

239. Io. Chrisostomi sermones in diversos Scripturae
locos.

240. Dyonisii Areopagitae opera cum annotationibus
Maximi.

241. Aliquot Psalmi versu conscripti.

242. Georgii diaconi versus in exameron, et alii eius
versus de diversis argumentis.

243. Vocabularium greco-latinum.

244. Canones Psalmorum.
245. Collectanea vocabulorum ex diversis libris Veteris et Novi Testamenti.
246. Diodori Siculi libri quinque.
247. Sopatri commentaria in rethoricam Hermogenis.
248. Homeri Ilias.
249. Ioannis Stobei collectanea.
250. Boëtius de consolatione philosophica versus a Planude.
251. Logotheti et Nicethae historia incipiens a regno Ioannis filii Alexii Comnei.
252. Psalterium greco-latinum, et vita Esopi, et sermo Sti Ephrem in Ioseph, vita Stae Mariae Aegyptiacae, Leonis Regis notationes symbolicae.
253. Procli commentaria in priorem Alcibiadem Platonis.
254. Constantini Armenopoli compendium de legibus.
255. Aristophanis comediae trcs.
256. Vocabularium greco-latinum.
257. Interpretatio historiarum quae sunt in orationibus Gregorii Nazianzeni.
258. Philonis Iudei aliquot tractatus.
259. Io. Chrisostomi sermones excerpti ex eius commentariis.
260. Gramatica Moscopoli.
261. Porphirii quinque voces, et expositio Ammonii.
262. Galeni quaedam de morbis.
263. Exercitationes gramaticae.
264. Aphthonii et Hermogenis rethorica.
265. Esopi vita et eius fabulae.
266. Euripidis tragedie due.
267. Aristophanis comedie due.
268. Dictionarium greco-latinum.
269. Eusebii libri quatuor in vitam Constantini.
- DIE 26 IANUARIII 1554.
271. Metafrastes mensis septembris in greco, manuscriptus, emptus ab Emanuelle greco, pro pretio quatuor

scutorum auri.

DIE 19 APRILIS 1554.

272. Io. Damascenus in folio.

273. Origenes in evangelium Marci, et Titus in evangelium Luce in folio.

DIE 24 APRILIS 1554.

Libri havuti da Mons. Maiorano Vesc. di Molfetta.

274. Aristotelis physica cum scoliis.

275. Porphyrii quinque voces cum expositione Ammonii.

276. Ioannis grammatici notationes in libros Aristotelis de ortu et interitu.

277. Dionisius de situ orbis cum brevi paraphrasi.

278. Theocritus cum scoliis, et Dionisius de situ orbis simul.

279. Heuripidis Hecuba et Orestes.

280. Xenophontis historia rerum grecarum.

281. Euripidis tragedie novem.

282. Notationes in vocabula aliquorum librorum Iliadis Homeri.

283. Aristotiles de animalibus.

284. Strabonis geographia.

285. Euclidis aliquot propositiones.

286. Sophoclis tragedie tres.

287. Moscopoli gramatica.

288. Theocriti aliquot egloge.

289. Homeri Ilias.

290. Aliquot libri Cedreni sine principio et fine.

291. Aliquot libri Odysseae cum commentariis Eustathii sine principio.

DIE 12 IUNII 1553.

292. Marci monachi opera.

293. Leonici de demonstratione historiarum. — Nicolai Alcondili de rebus Turcharum.

DIE 3 IANUARIII 1555.

294. Chrisostomus in Acta Apostolorum.

A 4 DI APRILE 1555.

298. Io. Stobeus de arithmetica, — 299. Cyrillus super
Isaiam, — greci scritti in papiro in foglio coperti di rosso.

II

Inventaire des mss. grecs légués par le cardinal A. Carafa à
la Vaticane. Cet inventaire est extrait du ms. Vat. lat.
3553.

INDEX LIBRORUM GRAECORUM MANUSCRIPTORUM QUI EX TESTAMENTO ILL^{mi} CARDINALIS CARAFAE OLIM BIBLIOTHECarii APOSTOLICI BIBLIOTHECAE VATICANAE DEDICATI SUNT.

1. Eliae Cretensis in sermones Gregorii Nazianzeni : in
folio.

2. Theophylacti episcopi Bulgariae in bepistolas Pauli
Apostoli : in folio.

3. Vet. Testamentum : in folio bergamena.

4. Epistolae anonymi ad diversos patres : in folio
bergamena.

5. Alexii Aristeni interpretatio in universos canones
conciliorum oecumenicorum septem et provincialium,
sancti Basilii et aliorum sanctorum Patrum : in folio.

6. Eliae Cretensis in Gregorium Theologum : folio
bergamena.

7. Vitae nonnullorum sanctorum : folio bergamena.

9 [= 8]. Homilia sive enarratio sine nomine auctoris, in
Vet. Testamentum, sine principio et fine : folio bergamena.

10 [=9]. Theodoreti Cyri interpretatio in 150 psalmos
Davideos : folio.

10. Vet. Testamentum : folio bergamena.

11. Canones sanctorum Apostolorum et diversorum
conciliorum ac sanctorum Patrum, sine principio et fine : in

folio, charta bergamena.

12. Gregorii Nysseni homilia catechetica in quadragesimam et in vitam Ioannis Damasceni : folio.

13. Ioannis Chrysostomi in LXXVII psalmum : folio bergamena.

14. Ioannis Damasceni omnia : folio.

15. Ioannis Chrysostomi de patientia et longanimitate et alia quaedam ; Cyrilli Alexandrini de adoratione in spiritu et veritate ; Theophylacti in epistolas Ioannis Evangelistae : in folio bergamena.

16. Ordo alphabetica continens omnia nomina auctorum qui graece conscripserunt in libris Sirletanae bibliothecae : folio.

17. Nicete Serron in Gregorium Nazianzenum : folio bergamena.

18. Vitae sanctorum : folio bergamena.

19. Gregorii Nazianzeni diversae epistolae : in folio.

20. Expositiones in nonnulla opera Nazianzeni, sine principio et fine : folio bergamena.

21. Diversa encomia et sermones diversorum Patrum : folio bergamena.

22. Ioannis Chrysostomi nonnullae homiliae : folio bergamena.

23. Eusebii Pamphyli explanatio in CL psalmos : folio, usque ad CXII tantum.

24. Novum Testamentum typographum, cum quibusdam annotationibus manu scriptis in margine : folio.

25. Alter liber similis praecedenti : folio.

26. In sacram Scripturam variae lectiones diversorum interpretum ex diversis libris : folio.

27. In sacram Scripturam alter tomus habens varias lectiones diversorum interpretum ex diversis libris : folio.

28. Alter tomus in sacram Scripturam in quo continent variae lectiones diversorum conscriptorum ex diversis libris : folio.

29. Testamentum domini Sisinii patriarchae ; vita Ioannis Damasceni conscripta per Ioannem patriarcham Alexandrinum : in quarto.

30. Theodori Studitae abbatis de vita et moribus, Michaeli monacho auctori ; Ioannutii vita conscripta per Sabbam monachum ; vita sancti Cononis ; Encomion in sanctos Archangelos.

31. Eucherii Lugdunensis episcopi ad Valerianum cognatum epistola paraenetica et ab amore mundi studioque profanae philosophiae : quarto.

31 [bis]. Leonis papae epistola contra Euty-chetem ad Flavianum patriarcham : quarto.

32. Ioannis Chrysostomi missa : quarto.

33. Collectio et expositio historiarum quarum meminit divus Gregorius in suis carminibus ex sacra Scriptura et poetis profanis ; Cosmae Hierosolymitani opus : quarto bergamena.

34. De natura hominis in summa collectum et compositum ex famosis philosophis ecclesiasticis et profanis : quarto.

35. Hadriani introductio in sacram Scripturam : quarto.

36. Quaestiones diversorum auctorum in sacram Scripturam : quarto bergamena.

37. Scholia in sermones Nazianzeni, sine principio et fine : quarto.

38. Carmina in nonnullos psalmos : quarto.

39. Quaedam expositiones aut interpretationes in Novum et Vet. Testamentum : in quarto pergamena.

40. Scholia in Acta Apostolorum : quarto bergamena.

41. Ioannis Chrysostomi, sermo quod nullus offendere poterit ullum qui seipsum non offendit, et in tres sanctos pueros : in quarto.

42. Interpretationes seu scholia in quasdam ciromonias nuncupatas canones quae in officiis sacris per tempora recitantur : quarto.

43. Tzetzi grammatici de illis quae ante Homerum in usu erant. et de illis quibus Homerus usus est : quarto.

44. Athenagorac Atheniensis christiani philosophi, de Christianis ad imperatorem Marcum Aurelium Antoninum et Lucium Aurelium Comodum : quarto.

45. Iuliani imperatoris symposium : quarto.

46. Diversorum autorum et Patrum in diversas materias, sine principio et fine : quarto bergamena.

47. Guidonis de monte Rocen : in quarto.

48. Octoechus sive liber octo tonorum Ioannis Damasceni qui in officiis divinis recitantur per universas dominicas per totum annum : quarto bergamena.

49. Cerametae sermones in annualia festa : quarto.

50. Vita magni Antonii conscripta a magno Athanasio ; eiusdem Athanasii ad Iulium papam : quarto.

51. Anastasii Sinaitani interrogationes et responsiones in diversas materias : quarto.

52. Variae lectiones in sacram Scripturam ex diversis libris : quarto.

53. Salutatio angelica, oratio dominicalis, symbolum Apostolorum, evangelium secundum Ioannem, Athanasii Alexandrini professio catholicae fidei : quarto bergamena.

54. Athanasii Alexandrini homilia in nativitatem Praecursoris, in Elisabet et Deiparam ; Leontii presbyteri Constantinopolitani post mediam ebdomadem in dominica in Ioannem Baptistam : quarto bergamena.

55. Basilii magni expositio in dictum evangelicum : quarto.

56. Aristotelis problemata : in octavo.

57. Diversae sententiae et admonitiones patris ad filium : octavo.

58. Basilii magni in missam, et alia aliorum : octavo.

59. Sermones admonitorii sine nomine auctoris.

60. Novum Testamentum quatuor evangelistarum tantum : octavo.

61. Expositiones in nonnulla dicta prophetica : octavo bergamena.

62. Novum Testamentum quatuor evangelistarum tantum : octavo.

63. Marcelli sanctis confessoribus Nereo et Achilleo ; Eutychius et Victorinus Marcello : octavo bergamena.

64. Cyrilli Alexandrini carmina iambica de proprietate animalium et plantarum, ad Sergium patriarcham Constantinopolitanum : octavo.

65. Diversorum Patrum latinorum atque graecorum quaedam pauca dicta.

66. Nonnullorum canonum pauca : octavo.

67. Gregorii papae dialogi : folio bergamena.

68. Emendationes in librum Ecclesiastici : in quarto.

Mathei Cantacuzeni in sapientiam Sal [omonis].

Cathena super Iob : bergamena.

Doxapatri.

III

Voici les fragments de lettres de Van Linden et de Plantin annoncés page 27.

Van Linden écrit à Sirleto, 28 janvier 1579 (Vat. lat. 6193², fol. 333) :

Ubi salvi Genuam, Christo Iesu gratia immortalis ! pervenissemus, animus meus aestuantissimo tui desidcrio saucius non patitur, quin has ad te darem nostrae valetudinis itinerisque pro voto confecti internuncias. Quas autem huius flagrantis, sanctique in te desiderii habeam caussas, pauci admodum, nisi tuarum opum beatissimi, conscii credant. Nunquam cum ullo mortalium fui colloquutus, qui maius sui desiderium animo mco, quasi

aculeos, aut philtera potius, infixum reliquerit, quam tuis ex suavissimis sermonibus sentio meis visceribus subinde inardescere. Quoties enim tuis colloquiis frui licuit, ita me Christus meus amet ! redii (quod citra omnem adulationem coram Christo iudice dico) aut doctior, aut suavissimo pietatis fructu cumulatio : quod notationes locorum abs te obiter commemoratorum adversariis meis [mes notes] tum inscriptae omnibus testentur...

Van Linden continue en comparant son affection pour Sirleto à celle de David pour Jonathas, son admiration à celle de la reine de Saba pour Salomon, etc.

Trois mois après il est à Madrid et écrit de nouveau au cardinal, 24 mai 1579 (ibid., fol. 423) :

... Interea mei promissi apud varios satago, ut regiae bibliothecae catalogum tibi transmittam : verum nondum videre datum est. Incidi in quemdam meum vetcrem amicum Parisiis et Lovanii condiscipulum, D. D. Cosmam Fontaeum, literaturae graece cum primis doctum, et qui principem facile locum in illo nostro platonico prytanaeo mereatur. Is quaedam mihi commemoratia se illic visa D D. Nazianzeni et Chrysostomi nondum edita. Rex ei Photium illum dedit convertendum : a quo non parum abhorret, cum sit et S. Th. D. et Christi sacerdos, illa nugatoria, ridicula et amatoria, aetate tam gravi ac sacerdotali in latinum transfundere... Cogito prima occasione ad S. Laurentium [L'Escurial] me recipere, non tam octavum hoc orbis ut spectem miraculum, quam ut rarissimum illum regiae bibliothecae perlustrem thesaurum...

Quatre mois plus tard, 15 septembre 1579 (ibid., fol. 455) :

Tandem voti mei compos perlustravi regiam bibliothecam, atque ab eius S. M^{te} usum indicis graeci extra monasterium ad biduum impetravi : quem pro illius

temporis brevitatem negociis obrutus ubi devorassem, quaedam instituto nostro praecipue congrua delibavi. Cum enim non liceret tamdiu illic haerere, ut amanuensi describere esset integrum, ego brevitatis causa passim summa titulorum delibavi capita : quae Ill^{mae} V. D. abunde, scio, sufficient, ut ex unguiculis (quod dicunt) leonem... Quae cum D. D. Aria Montano in illo D. Laurentii monasterio egerim, longum esset perscribere...

Le 27 mars 1580, de retour en Flandre, Van Linden écrit
(ibid., fol. 546).

Quod a reditu in Belgium non prius scripserim, alia non fuit causa, quam quod sarcinas meas papyraceas pridem Coloniae, dum exsularem, relictas, hactenus non licuerit propter infesta itinera et quotidianas latronum, atque praedonum undique vias obsidentium rapinas, recipere... Calamitatum Belgicarum aerumnas vere tragicas, nullus Sophocles suo exprimat cothurno, cum fidem omnem longissime superent. Proinde hanc afflictissimam provinciam piis vestris precibus commendare malo, quam descriptionem attingere. Valeat diu incolumis Rma et Illma Vra D. atque nos redamare, mutisque precibus commendare dignetur... Catalogum inquisitionis Ro. iamdudum, uti et Hispani, exspectamus : ego post Pascha nundinarum Francofordiensium mittam catalogos anni 79 et 80 ubi primum accepero... R^{mae} atque Ill^{mae} V. D. ex animo semper peculiariter deditissimus Wilhel. Lindanus ecclesiae Ruremund. indignus Episcopus.

Voici une importante lettre de Plantin, du 9 avril 1575 (Vat. lat. 6192, fol. 261) :

Cum ex variis et crebris quae mihi ex Urbe adferuntur amicorum literis certo intelligam meam qualemcunque operam et diligentiam pro tua in me singularis benevolentia abs te magnopere laudari ac praedicari : non potui non

tandem aliqua significatione pro tuis, Illustrissime Cardinalis, beneficiis, quibus me praeter meritum meum in dies ornare non desinis, observantiam erga te meam, gratumque animum testari. Etsi enim quotidianae occupationes me ab officio quod Mecaenatibus et amicis meis, dum res postulat, praestare debeo, invitum avocant, ingeniumque meum ad scribendum minus alacre et promptum nonnunquam reddunt : tamen ego nunquam ab illis ita obrui me patior, ut eorum quibus devinctus sum memoriam oblivione animo deleam meo. Nunc itaque acceptis divi Chrysostomi epistolis, quarum amplissimo munere me donasti, necnon et tuo consilio quo suades eas a me Summo Pontifici nuncupari debere, non mediocriter incitatus, eo citius calamum mihi arripiendum esse duxi, ut his videlicet epistolarum mearum primitiis pro ista tua liberalitate et humanitate tibi gratias agam : ac deinde iis de rebus quae ad publicam utilitatem pertinere videntur, te prae ceteris faciam certiore.

Siquidem nullum opus, quod quidem omnium sententia et applausu alicuius auctoritatis et momenti esse judicatur, praelo in posterum dare statui, nisi prius de eo amicis, teque in primis, consultis ; ut opportunis monitis instructus et munitus, quid mihi in eiusmodi operis impressione potissimum sit observandum, plane cognoscam. Quandoquidem igitur ad D. Augustini celeberrimi Ecclesiae doctoris opera brevi excudenda cogitationem converti ; te obnixè rogatum velim nomine eorum qui in illius scriptis ad vetustissima exemplaria conferendis indefesso studio operam suam navarunt ; ut si ab Augustinensibus vel ex aliorum collatione quidpiam habeas quod ad divini doctoris castigationem et illustrationem aptissime quadrare videatur ; pro tuo in rem publicam literariam amore ad nos transmittere digneris. Deinde si quid ex tua aut Illustrissimi cardinalis Caraffae aut alius cuiuspiam censura in notationibus variarum lectionum ad finem Novi Testamenti, quod nuper editum ad vos misimus adiunctis,

animadversione dignum deprehensum sit, Theologi Lovanienses id sibi significari percipiunt : ut in notationibus Veteris Testamenti adhuc edendis, in tempore evitare ea possint quae sacerrimus vester coetus praecipue esse cavenda decreverit. — Tertio quoniam mihi animus esset Vatabli Biblia, a theologis ipsis Lovaniensibus in Veteri quidem Testamento repurgata aliquando in vulgus emittere ; omnibus piis ac doctis, qui tuae famae celebritate adducti te colunt, suspiciunt et venerantur, atque nihil non a te nomine dignum tuo sibi promittunt ; gratissimam ac utilissimam rem fore existimarim, si iisdem Vatabli in Vetus Testamentum commentariis similes abs te in Novum conscriberentur contra observationes Vallae, Erasmi, et potissimum Theodori Bezae, in cuius notationibus vulgatam editionem contra Vallam et Erasmum, saepe defendi intellexi. — Ac postremo, quia Augustino, nisi quis casus nostris consiliis occurrerit, mox Hieronymum subiungere cogitamus ; iterum atque iterum abs te petam, si quas habes in huius doctoris scripta emendationes, sive alia ejusdem quae nondum hactenus in lucem prodierunt monumenta, ne tanto nos beneficio privaveris.

Quae quidem omnia ut a te vehementer efflagitem, me cogit meus in Catholicae Ecclesiae gloriam ferventissimus ardor, ad idque etiam audaciorem me efficit iucunda tuae humanitatis et liberalitatis recordatio. Ea in re tamen si verecundiae cancellis perfractis praeter decorum quidpiam commisi ; tuae erit benignitatis id mihi non solum condonare, sed etiam si alias in similem culpam ex ignorantia aut libera quadam petendi scribendive consuetudine incidero, in optimam partem interpretari. Quod ut facias, te vehementer rogo.

Vallae notationes quas te expetere intellexeramus, nunc una cum literis M. Roberti Bellarmini his inclusis ad te

mittimus. Vale. — Antuerpiae 9 Aprilis 1575. — III^{mac} et
R^{mae} D. V. cliens humillimus C. Plantinus.



PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Publiée sous la direction de M. KAEMPFFEN

Directeur des Musées Nationaux et de l'École du Louvre

I. <i>Au Parthénon</i> , par M. L. DE RONCHAUD, in-18 illustré.	2 fr. 50
II. <i>La Colonne Trajane au Musée de Saint-Germain</i> , par M. Salomon REINACH, in-18 illustré.	1 25
III. <i>La Bibliothèque du Vatican au XVI^e siècle</i> , par M. E. MUNTZ, in-18.	2 50
IV. <i>Conseils aux voyageurs archéologues en Grèce et dans l'Orient hellénique</i> , par M. S. REINACH, in-18 illustré.	2 50
V. <i>L'Art religieux au Caucase</i> , par M. J. MOURIER, in-18.	3 50
VI. <i>Etudes iconographiques et archéologiques sur le moyen âge</i> , par M. E. MUNTZ, in-18 illustré.	5 »
VII. <i>Les Monnaies juives</i> , par M. Th. REINACH, in-18 illustré.	2 50
VIII. <i>La Céramique italienne au XV^e siècle</i> , par M. E. MOLINIER, in-18 illustré.	3 50
IX. <i>Un Palais chaldéen</i> , par M. HEUZER, de l'Institut, in-18 illustré.	3 50
X. <i>Les fausses antiquités de l'Assyrie et de la Chaldée</i> , par M. J. MENANT, de l'Institut, in-18 illustré.	3 50
XI. <i>L'imitation et la contrefaçon des objets d'art antiques au XV^e et au XVI^e siècles</i> , par M. Louis COURAJOD, in-18 illustré.	3 50
XII. <i>La Vaticane de Paul III à Paul V d'après des documents nouveaux</i> , par M. Pierre BATIFFOL, in-18.	3 50
XIII. <i>L'Art d'enluminer</i> , par M. LECOY DE LA MARCHE, in-18.	2 50
XIV. (En préparation). <i>Les Origines de l'architecture du moyen âge et ses rapports avec l'architecture perse</i> , par M. DIEULAFOY, in-18 illustré.	» »
XV. (En préparation). <i>L'Art de la Verrerie en Orient</i> , par M. SCHEFER, de l'Institut, in-18 illustré.	» »

1 Conjointement avec une première rédaction de la notice qu'on lira ci-après concernant Grotta Ferrata, et une étude sur le fonds Basilien de la Vaticane, que l'on retrouvera sous une autre forme dans mon Rossano

2 Vatican gr. 1483 et 1484.

3 Vatican lat. 7132, celui-ci en latin, par Jean Metellus. Reginen. gr. 171, celui-ci en grec par

Michel Rosaitès : Πίναξ τῶν ἐλληνικῶν βιβλίων τοῦ παλατίου ἐπὶ Παύλου τοῦ τρίτου. Inc. : Ἀππιανοῦ τῆς ἰταλικῆς ἱστορίας βιβλία εἰς. Nombreuses copies de ce

catalogue grec

dans les diverses bibliothèques d'Europe. Voyez le bel exemplaire, que possède la Bibliothèque Nationale (Paris. gr. 3062), donné par Augustin Steuco, bibliothécaire pontifical, au cardinal de Ferrare « protecteur des affaires du roy et du royaume de France en cour de Rome ».

4 F. de Carolis, cité par M. de Rossi, De origine bibliothecae sedis apostolicae (1886), p. cxv.

5 G. Sirleto à son frère Jérôme, 8 sept. 1554. (Vatican. lat. 6186, fol. 11) ; et 7 juillet 1554 (ibid., fol. 13).

6 Morano à Sirleto, 26 mars 1569 (Vat. lat. 6184, fol. 72). Comparez la lettre du prince de Bisignano à Sirleto, 13 janvier 1567, pour le féliciter d'être arrivé sain et sauf à San-Marco (Vat. lat. 6183, fol. 43), et la lettre du cardinal Farnèse à Sirleto, 5 avril 1568, où il est question des male strade de Calabre (Vat. lat. 618 1, fol. 374).

7 Polidorn, Vita Marcelli II, p, 68.

8 Sirleto à Cervini, 1^{er} juin 1550 (Vat. lat. 6177, fol. 163') ; 8 août 1551 (ibid., fol. 190)

9 28 juillet 1545 (ibid., fol. 215), Sirleto demande à Cervini qu'il daigne lui avancer cinq mois de sa pension, « gran rilievo de li mei bisogni », car « ho presso de' libri assai et non ho il modo di pagarli ».

10 17 oct. 1545 (ibid., fol. 171') ; 5 mai 1546 (ibid., fol. 76).

11 Vita (anonym.) del Cardin. G, Sirleto (ms. Barberini, LII, 36), fol. 47.

12 Sirleto à Cervini, 13 déc. 1545. (Vat. lat. 6177, fol. 166.)

13 23 oct. 1546 (ibid., fol. II).

14 Lettere originali di D. Guglielmo Sirleto al Cardinale di Santa Croce Marcello Cervino, legato al Concilio di Trento (Vat. lat., 6177).

15 Sirleto à Seripando, 1562 (Vat. lat. 6179, passim).

16 Sur ce texte, cf. Ehrhard, Die Cyrill v. Alexandrien zugeschriebene Schrift περὶ τῆς τ. κ. ἐνκνθρωπ. (1888), p. 28, note 5.

17 Sirleto à Seripando, 15 nov. et 28 nov. 1562 (Vat. lat 6179, ff. 169 et 177).

18 On trouvera dans le Vat. lat. 3960 un catalogue de la bibliothèque de Grimani : Index graecorum volitminum Rmi Card. Grimani.

19 Sirleto à Cervini, 10 nov. 1546 (Vat. lat. 6177, fol. 12), et 22 juin 1547 (ibid., fol. 374).

20 30 mai 1551 (ibid., fol. 174). Il s'agit d'une inscription de l'empereur Julien, C. 1. L. t. VI, n° 1168.

21 28 sept. 1549 (ibid., fol. 164).

22 18 déc. 1545 (ibid., fol. 166), 10 oct. 1551 (fol. 155). Sirleto parle de ce ms. de Georges Cedréno dans une autre lettre à Cervini, 26 sept. 1551 (ibid., fol. 183) : « Quando parti M. Francesco Torres me lascio in mano l'historia di Georgio Cedreno, la quale io hebbi molto cara per leggere il resto di quel che mancava a quel del Maiorano, il quale V. S. Rma ha fatto transcrivere gia non

poco fà », 17 oct. 1545 (ibid., fol. 170), 8 juillet 1545 (fol. 175), 30 juillet 1547 (fol. 307).

23 15 janvier 1546 (Vat. lat., 6178, fol. 67), 29 août 1551 (ibid., fol. 187).

24 Le bibliotecario del palano apostolico était depuis 1538 Augustin Steuco, évêque de Chissano, puis de Gubbio. Il mourut en Venise en 1548.

25 Cervini à Sirleto, 23 janvier 1546 et 26 mars 1548 (Vat. lat. 6178, fol. 69 et 138). Cervini fut nommé bibliothécaire S. R. E. en 1548 : il est le premier bibliothécaire qui ait appartenu au Sacré Collège. Avant lui la bibliothèque et l'archive étaient confiés à un simple clerc ou prélat, dit bibliotecario del palazzo apostolico et nommé à vie.

26 Sirleto à Cervini, 28 février 1548 (Vat. lat. 6177, fol. 113).

27 11 avril 1548 (ibid., fol. 119) : « Mgr Fausto mi dice che un certu Phedra havea tolti molt : libri de la libreria et dati alla bona memoria di Trivultio ».

28 Ibid. — (Dans le Vatican. lat. 3967 on trouvera une copie de l'inventaire de Paul III exécutée pour Cervini : Index bibliothecae magnae publicâe. Cette copie porte les armes de Paul III au frontispice, mais la dédicace est adressée à Cervini : Reverendiss. ac Illustriss. D. D. Marcello Cervino... Car. Ferdinandus. Ruano scriptor bibliothecae Apost. S. P. D.

29 25 avril 1548 (ibid., fol. 124).

30 Il nous en est resté un Index librorum latinorum bibliothecae Apostolicae in alphabeticum ordinem traductus, jussu et industriâ Illmi ac Rmi Card. Sanctae Crucis, inachevé (Vat. lat. 3946).

31 Ce registre a été analysé par M. de Nolhac, *Revue critique*, 1887, II, 406. Je n'ai pas pu obtenir communication du manuscrit (Vat. lat. 3965).

32 Vat. lat. 3963.

33 Rappelons d'après Polidoro (p. 125) que c'est à l'initiative de Cervini qu'est due la fondation de l'imprimerie vaticane ; à lui encore l'achat de la bibliothèque d'Aléandro et son entrée à la Vaticane (ibid., p. 46). Polidoro ajoute : « Vetus marmor cum statua S. Hippolyti episcopi et martyris Paschalem Canonem expressum exhibens, in agro Verano tunc [a. d. 1551] effossum in eamdem bibliothecam transtulit... Musacum quoque in illa parari curavit praestantibus numismatibus, tabellis, et signis refertum ».

34 Sirleto à Vettori, sans date (Vat, lat., 6946, fol. 22.)

35 Cf. Dejob, *De l'influence du concile de Trente*, p. 353 et suiv. De cette riche correspondance, si intéressante pour l'histoire des érudits et des œuvres du XVI^e siècle et qui mériterait que quelqu'un fît pour elle ce que M. Lossen a fait pour celle de Masius, je détacherai seulement quelques fragments de lettres de Lindanus (Van Linden) et de Plantin, qui nous mettront mieux à même de voir quels bons offices le cardinal rendait à ses clients et quelle reconnaissance ceux-ci lui gardaient. (V. Pièces justif.).

36 Cervini à Sirleto, 29 janvier 1547 (Vat. lat. 6178, fol. 155).

37 Voyez la lettre de Latinio Latini, du 6 janvier 1559, citée par M. Nestle, *Septuaginta-Studien*, p. 14.

38 Vat. lat. 6192, fol. 259.

39 Vita del cardinal G. Sirleto (Barberini. LII, 36), ff. 23-29. Un certain nombre d'erreurs dans cette pièce, curieuse et

sûre à bien des titres.

40 Cervini à Sirleto, 8 août 1553. (Vat. lat. 6178, fol. 50).

41 Sirleto à Cervini, 3 sent. 1552. (Vat. lat. 6177, fol. 387).

42 11 juillet 1551 (ibid., fol. 104). Plus loin Sirleto rappelle à Cervini « le Gennadius Scholarius qu'il a acheté à M^o Giovanne di Candia ».

43 Dans le Vat. lat. 6411, fol. 354 et suiv. on trouvera cinq lettres adressées par Eparque à Cervini, vers 1548 : Eparque est à ce moment dans une situation très besoigneuse, avec nombre d'enfants sur les bras ; il a abandonné la chaire de grec qu'il avait à Venise depuis sept ans, sur la promesse faite par Rome d'une pension qui tarde à venir. Puis tout s'arrange. Ces cinq lettres ne sont qu'une faible portion de la correspondance d'Eparque qui, mériterait d'être recueillie en entier.

44 Eparque à Sirleto, Vat. lat. 6184, ff. 137, 174, etc. Cf. P. de Nolhac, Fulvio Orsini, p. 175.

45 Sirleto à Cervini, 29 mai 1546. (Vat. lat. 6177, fol. 223).

46 Vallicellan. K. 17, fol. 105. Sirleto tarda à remettre les mss. de Viviano au Vatican, puis mourut sur ces entrefaites. Viviano ajoute : « Apprenant que l'on va vendre toute la bibliothèque du cardinal Sirleto, j'ai cru devoir adresser à Votre Eminence [Ant. Carafa], la liste de mes manuscrits, afin qu'Elle les puisse réclamer pour la Vaticane ». La réclamation n'eut pas de suite et les mss. de Viviano passèrent chez les Colona avec ceux de Sirleto (ibid., fol. 106). Voici la liste des mss. de Viviano (ibid., fol. 105) : LIBRI GRECI PORTATI DI LEVANTE DA MONS. VESC D'ANA. GNI ET DATI ALL' ILLMO SIG. CARD. SIRLETI BO. ME. (oltre il conc^o et li trattati di Gennadio quali furono stampati). — Libro uno di bambacina in foglio dove con antiqua scrittura sta registrato il Concilio celebrato sotto

Martino Primo contra l'heresia de Monotheliti, con moite eple sinodali a Principi, et Nationi, p. la notificatione delli decreti di esso Conc. Questo non si trovera forse in altra libreria d'Italia. — Libro uno grando di membrane ligato in tavole ch'è Catena sopra l'eple di S. Paolo, et sopra l'altre eple canoniche. Questo disse l'Ill^{mo} Sirleti che si doveva stampare in Spagna. — Esposit^{ne} sopra la Cantica, di auttore molto pregiato dalli Illmi Varmiense, et Sirleti fe. me. In folgio [sic]. — Il testam^{te} nuovo in membrane sottilissime, con carattere di ecc^{ma} mano, ligato in tavole. — Esposit^{ne} della liturgia greca composta da Nicolo Cauasila, con charattere piccolo antico. Commendata dal p^{to} Illmo Varmiense. — Legatione fatta in tempo di papa Nicola Quinto a Greci avanti la perdita di Constantinopoli, con le proposte de' Latini, et riposte de' Greci. — Molti altri scritti esemplati da codici antiqui greci sopra diverse materie tra Latini et Geci. [J'ai mis en italique ce qui dans la pièce originale est de seconde main.

47 Sirleto à Cervini, 15 nov. 1546. (Vat. lat. 6177, fol. 14.)

48 25 juin, 1552 (ibid., fol. 391). (On trouvera la lettre citée d'Eparque dans le Vat. lat. 6411, fol. 356.)

49 17 octob. 1545 (Vat. Lat. 6177, fol. 170).

50 27 nov. 1546 (ibid. fol. 16).

51 28 févr. 1548 (ibid., fol. 113).

52 25 juin 1552 (ibid., fol. 392). Cf. une lettre du 5 sept. 1551 (ibid., fol. 185) : « ...M. Emmanuele era occupato in altre opere. »

53 Vatican. lat. 6792, fol. 58. Voici cette lettre, à ajouter au travail de M. Omont, Le dernier des copistes grecs en Italie, Jean de Sainte-Maure (extrait de la Rev. des études grecques, 1888) : « Illmo ac Rmo mons. — Le sottoscritte

characteres tanto grece come italiane sono del povero Giovanne S^{ta} Maura servitore humilissimo di V. S. Illma. [Suivent les quatre modèles.] « Illmo et Rmo mons. — Giovanne Su Maura è uno povero gentil'homo cyprioto, non già grieco, ma è figlio veragio della S^{ta} Madre chiesa Romana, rigenerato della sua s^{ma} fonte, ma per essere nato et cresciuto in paese dove sogliono parlare greco, sa multo bene parlare la lingua grieca volgare, et bonicello della antiqua, atteso è grammatico in greco, scientia già non have solum la grammatica, et gli sia raccomandato amore dei atteso è pover' homo carrico de fameglia, che dopi fu privo de sua patria : de altro non ha vissuto che dello scrivere, senza havere importunato mai a nesciuno, ma hora si ritrova in extrema povertà e cerca di viver con la sua virtù. Et gli sia raccomandato amorc dei ut deus. » Voir encore, dans le Vat. lat. 6792, fol. 334, une autre lettre où Jean de Sainte-Maure se recommande à Sirleto contre « la jalousie grande des inutiles et des méchants », et donne des détails sur le service qu'il fait à la Vaticane.

54 Sirleto à Cervini, 25 nov. 1545 (Vat. lat. 6177, fol. 170).

55 Cervini à Sirleto, 29 janvier 1546. (Vat. lat. 6178, fol. 70.)

56 Sirleto à Cervini, 26 mai 1546 (Vat. lat. 6177, fol. 221.)

57 13 juin 1551 (ibid. fol. 198'). La copie de ce ms. coûtera à Cervini « cinquanta giulii ». — Ailleurs je relève que la copie de l'Historia religiosa de Théodoret a coûté 80 jules (ibid., fol. 374).

58 11 juillet 1551 (ibid., fol. 204).

59 Vat. gr. 1207 (inédit).

60 Vat. lat. 6937.

61 Dejob. op.cit., p. 356.

62 Barberini. XXXIX, 107. Sa Majesté le roi d'Espagne demande quatre-vingt-onze mss. choisis parmi les grecs, dont elle offre 289 écus, plus quatre-vingt-quatorze latins et quinze hébreux, dont elle offre 242 écus. Chaque volume est estimé séparément.

63 Sauf les Vat. gr. 1426, 1447, 1450.

64 Const. Ruggieri, Memorie istoriche della Biblioteca Ottoboniana, ms. dans le Vat. lat. 9034, fol. 192-205, imprimé et publié par A. Maï, sous le titre de Memorie istoriche degli archivi della Santa Sede e della biblioteca Ottoboniana (Rome, 1825), brochure introuvable.

65 On trouvera dans le Vat. lat. 8264, fol. 150 et suiv. le contrat de vente ; il est daté du 4 juin 1588.

66 Dans la suite les Colonna eurent une nouvelle bibliothèque, comprenant une collection de manuscrits grecs, dont ils ne se défirent qu'en 1825, et qui entrèrent alors à la Vaticane. Il en existe un catalogue imprimé (Rome, 1825).

67 Cf. Blume, *Iter italicum*, III, 54 et suiv.

68 Id., *ibid.*, p. 64 et suiv. Voici une note de Schelstrate, qui se lit en tête d'un inventaire des manuscrits de la reine Christine (Vat. lat. 7138) : « La Santità di nostro Signore Alessandro VIII havendo con il proprio denaro comparata la libreria della Regina di Suetia, ha donato alla libreria Vaticana gli codici manoscritti, eccettuati settentaduoi, chi sono dati al Archivio Apostolico, e ducenti quarante alteri la piu grand parte duplicati, che Sua Beatitudine ha ritenuti per uso della propria sua libreria. E questa notitia s'e messa al principio di questo indice, accio che nisciuno ricerca al avvenire, o pensi repetere predetti codici, chi in questo indice sono notati con le lettere A e B, la prima significando gli codici dati al Archivio, e la seconda gli codici da Sua Beatitudine ritenuti. In fede di che ho

sottoscritto il nome proprio questo di 27 ottobre 1690. — Imanuel A. Schelstrate primus custos Biblioth. Vaticanae. »

69 Le Vat. lat. 9476 est un inventaire des mss. de la bibliothèque Ottoboni, avec le prix que chacun d'eux était estimé : Peritia codicum Ottoboni. anno 1740.

70 Vita d'Antonio Carafa cardinale di Santa Chiesa, anonyme du XVII^e siècle (Urbinas 1666, fol. 119 et suiv.)

71 Ant. Carafa au P. Salmeron, 12 sept. 1572. (Vat. lat. 6805, in fine.)

72 Vat. gr. 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1284, 1285, 1286.

73 Vat. gr. 1218, 1220, 1222, 1227, 1233, 1234, 1235, 1236, 1247, 1248, 1256, 1259 (celui-ci copié par Jean Mauromates), 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1268, 1269.

74 Vat. gr. 1219, 1226, 1266.

75 Vat. gr. 1224, 1231, 1245.

76 Vat. gr. 1228, 1246, 1250, 1254, 1255, 1260, 1270, 1271, 1273, 1274, 1275, 1287.

77 Vat. lat. 6326. Carafa y commente ainsi le fameux cum omnibus suis partibus : « Propter huiusmodi verba S. C. C. censuit incurri in paenas vel si solo periodus, clausula, membrum, dictio, syllaba, iotave unum quod repugnat vulgatae editioni immutatur ; acriterque reprehendendum Vegam lib. IV, c. 9 de iustificatione audacter hac de re loquutum. Quod vero ad oppositiones contextus graeci aut hebraïci cum latina vulgata editione pertinet, remissum ad 3 regulam Indicis sub Pio IV editi ». Il interprète ainsi le pro authentica : « Eas tabulas authenticas dicimus quae fuerunt primariae ; ex quibus tanquam exemplari ceterae desumptae sunt. Authentica dicuntur rescripta originalia, atque etiam ab eo qui auctoritatem condendi habet lex

condita authentica dicitur ». Et le quovis praetextu du même canon : « Ut occurrat abusibus. Ex quo duo noto : unum quod non detrahatur quicquam auctoritati purae et verae interpretationis Septuaginta interpretum, qua aliquando usi sunt S. Apostoli, Patres et Doctores. Agitur namque hic de editione latina tantummodo. Alterum quod non reiciuntur aliae editiones quatenus authenticae illius vulgatae intelligentiam iuvant, ut in 3 regula Indicis statuitur. Obicies ex D. Hieronymo in V. T. libris recurrendum ad hebraïca volumina, in N. ad graeca... Idem et S. Augustinum... Respondeo D. Hieronymum sic loquutum quod versio haec S. Bibliae, illo vivente, utpote recenter edita non multum sibi auctoritatis vindicaverat ; quod cum post tot decursa temporum spatia, PP. comprobationes, et continuos illius in Ecclesia usus dici minime possit, merito sine alia controversia hoc Concilii decreto illi standum sancitum est. Addo quia cum post haeresim Luteri complures et pene innumerae ex hebraeo extiterint interpretationes..., statuendum fuit qua editione uti deberemus, quae non alia esse debuit quam illa quae a D. Hieronymo per manus ad nos pervenisse constat. Dices ergo : menda librariorum quae in illam irrepserunt approbantur ? Respondeo objectioni satisfieri in ipso decreto dum dicitur ut haec vetus... quam emendatissime imprimatur. Si quaeras quis huiusmodi errorum censor esse debeat, respondeo : Sedes Apostolica. Ex his noto tria : 1° hanc vulgatam in omnibus quae ad fidem et mores pertinent retinendam, et si aliqua editio contrarium continet reiciendam ; 2° latinorum codicum emendationem non petendam a graecis aut hebraicis editionibus ; 3° in disputationibus et praedicationibus etc. non posse provocari ad graecam vel hebraicam editionem. »

78 On se rappelle la comparaison célèbre des éditeurs de la Bible d'Alcala (1514) : « Mediam latinam B. Hieronymi translationem velut inter Synagogam et orientalem

Ecclesiam posuimus, tanquam duos hinc inde latrones, medium autem Iesum, id est Romanam sive Latinam Ecclesiam, collocantes ».

79 Sirleto à Cervini, 17 avril 1546. (Vat. lat. 6177, fol. 33).

80 Sirleto à Cervini, 20 février 1546. (Vat. lat. 6177, fol. 55).

81 Pallavicini, lib. VI, cap. XVII, n. 15.

82 Id. ibid.

83 E. Nestle, Scptuaginta-Studien, p. 2-3.

84 Vat. gr. 1190. « Codicem hunc obtulit Summo Pontifici Paulo V Alexander Turrianus, qui Sitiae [Sitia, en Crète] episcopus factus est anno 1594 » (Amati, au n° 1190).

85 Vat. gr. 1191. « Emptus Luliis quindecim pro Bibliotheca Vaticana die 29 Aprilis 1612 » (fol. 402).

86 Il porte les armes du pape et de la reine, à la garde initiale.

87 Sirleto à B. Valverde, 28 février 1583 (Vat. lat. 6946, fol. 358).

88 Masius à Latina Latini, 25 février 1554 (Lossen, Briefe von Andreas Masius und seinen Freunden, p. 153). Le travail de Maggiorano ne fut pas publié : il semble qu'en 1554 de pareils travaux aient paru à Rome prématurés. Latini en écrivait à Masius (Lossen, p. 179 : « [Torres] amplissimi ordinis viris aliquot persuadere uittitur, non esse e republica christiana varias lectioncs Bibliorum vulgari, his praesertim temporibus, quum verendum sit ne haeretici humines multis ex locis ansas arripiant defendendae pertinaciae suae » (18 août 1554). Voyez les lettres de Latiui citées par Nestle (op. cit.p. 14), notamment celle du 3 décembre 1560 : « Quod Vaticani codicis Bibliorum varias lectiones iam pridem a Maiorano collectas desideras,

vereor, ne istuc idem semper facias, dum vivis. Nam ex Sirleto didici, multa sunt in eo codice non temere vulganda, ne novarum rerum studiosis, id est Arrianis et Macedonianis huius aetatis, maior insaniendi occasio praebeatur. »

89 Sirleto à Cervini, 3 mars 1546 (Vat. lat. 6177, fol. 88).

90 Nestle, op. cit., p. 5.

91 Lelong, Biblioth. sacra (1723), I, 187 et suiv. — Nestle, op. cit., p. 6 et 7.

92 Sinon par Pierre Morin. Voyez sur ce point controversé l'observation de M. de Nolhac, Fulvio Orsini, p. 50.

93 Bulletin critique, 15 mars 1889.

94 On trouvera dans le V. G. 1241, tome 1^{er}, la collation, faite sur l'édition d'Anvers, de la Catena gracca Vaticana citée dans l'édition sixtine. Les VV. Gr. 1239 et 1240 sont un exemplaire de l'édition aldine portant en marge les corrections qui dûrent être discutées dans la commission présidée par Carafa.

95 H. B. Swete, The old Testament in Greek (1887), I, p. XI.

96 Id., p. VII.

97 Voyez le billet d'expropriation des mss. du collège Capranica (Vat. lat. 7763, fol. 76. Cf, fol. 143). On trouvera dans le dossier Archiv. Vatican. LV, 22, un catalogue des mss. du collège Capranica.

98 Encore une fois je renverrai pour le cabinet de mss. du Collège Grec à la notice que j'en ai donnée dans la Rev. des Quest. hist., du 1^{er} janv. 1889. Pour l'archive du même collège, voyez la notice que j'ai publiée dans la Rom. Quartalschrift, t. II (1888), p. 217 et suiv., Das Archiv des Griech. Collegs in Rom.

99 Blume, *Iter ital.*, III, 42. De Rossi, *De origine...*, p. CXII. En 1494 déjà, Thomas Inghirami avait apporté à la Vaticane une quarantaine de mss. de Bobbio « Tommaso Inghirami... porto a Roma nel 1494 piu di quaranta libri ritrovati nel monastero di Bobbio » (Vat. lat., 8225, fol. 536, note de F. Contelori).

100 Vat. Pii II n° 52.

101 *Rev. Quest. hist.*, n° cit., p. 192.

102 Sciommarì, *Vita di San Bartolomeo* (1728), p. 114.

103 « In morte abatis Nicolai b. m. venit ad ecclesiam S. Mariae, quem quasi visitatorem expectavimus expoliatores vidimus : aurum, argentum et mobilia si quae invenit exportavit ». (Document du temps, cité par Mencacci, *Cenni storici della Badia di S. Maria di Grotta Ferrata* (1875), p. 40).

104 Bulla Eugenii III qua eximit monasterium Griptae Ferratae a iurisdictione episcopi Tusculan. et S. R. E. immediate subicit. dat. Laterani non. tebr. 1145 (Archiv. Barberini, *Credenz. IV*, cass. 55. Original).

105 Mencacci, *op. cit.*, p. 42.

106 Mencacci, p. 43. Voy. dans le ms. de Grott. Ferr. B. y. III (fol. 39), une mention contemporaine de la destruction de Tusculum : Εν τῷ αὐτῷ μηνὶ [avril] ἐξοθρεύθη πόλις Τουσουλαν. παρὰ τῷ Ρωμανῶν ἐτει τῆς τοῦ χυ. σαρχῶς. α ρ θ'.

107 Bulla Innocentii III confirmatoria permutationis vineae inter Urbem existentis abbatae Griptae Ferratae cum fratribus S. Thomae de Formis ord. SS. Trinitatis cum quadam illorum terra prope Castellum de Paulo. dat. Griptae Ferratae III kal. sept. 1212. (Archiv. Barberini, *Credenz. IV*, cass. 57. Original).

108 Mencacci, op. cit., p. 63.

109 « Venerunt Britones ex parte Galliac ad subsidium Dni. Clementis et in monasterio Cryptae Ferratae per plures annos moram traxerunt... Rex Ladislaus dapnificavit maxime dictum monasterium stando ibidem contra Urbem... Gentes armigerae diversis temporibus occuparunt dictum monasterium tam inimicae quam amicae tanquam nidum et reductum gentium armigerarum, propter commoditatem quam habet in silvis et pratis et fontibus et habitationes pro gentibus armorum et eorum cquis » (M. Mandalari, Pietro Vitali ed un documento inedito riguardante la storia di Rama (1888), p. 30 et 31).

110 Gobellinus, Pii II commentarii (1584), p. 570.

111 Sciommarì, op. cit., préface : « ... Avrei desiderato con distinta opera far nota l'istoria dell' insigne badia di Grotta Ferrata ; ma vedendomi privo delle migliori notizie smarrite, parte dal tempo, parte dall' incendio accaduto al nostro archivio in occasione della peste... »

112 A. Traversari, Epistulae (1759), II, p. 407.

113 Röm. Quartalschrift, III(1889), p. 39-41.

114 Entre parenthèses à la suite du numéro actuel Vatican de chacun de ces volumes, je mets la cote du catalogue de 1575.

115 Sciommarì, op. cit., p. 113.

116 Voy. la lettre de la communauté de Saint-Adrien au card. Sirleto, 17 nov. 1582 (Vat. lat. 6194, fol. 529) : « V. S. Illma sape come dignissimo protettore de questa nostra religione di San Basilio magno, la quale e gia posta in reforma secondo la bolla de nostro Signore et mensa fatta da V. S. Illma, per il che l'ani passati convennero il S^r abbate di S. Adriano col nostro Rmo générale Ruffo, et gia

conclusero detta mensa, et detto S^r abbate ha promesso a nové padri, che stano in detta Badia un certo che per loro vitto, et alimento, nel quale dstto S^r abbate incluse una grancia che tiene in Bisignano et un altro in Corogliano second appare per publico contratto sopra cio fatto. »

117 Rev. des Quest. hist., loc. cit.

118 En 1571, le cardinal Sirleto avait pressé Fulvio Orsini de faire le catalogue des manuscrits de Grotta Ferrata. Voy. la lettre d'Orsini au card. Alexandre Farnèse, 11 sept. 1571, publiée par Ronchini, F. Orsini e sue lettere ai Farnesi (Atti della dep. di storia patria dell' Emilia, nov. ser. IV, II p.), p. 49.

119 J'identifie ainsi qu'il suit les Cryptenses acquis par la Vaticane sous Paul V. Les lettres grecques sont les cotes de

A = Vat. gr. 1633	ΔΔ = 1666.
B = 1645.	EE desideratur.
Γ = 1637.	ZZ = 1526.
Δ desideratur.	HH = 1608.
E = 1671.	ΘΘ desideratur.
Z = 1595.	Π = 1632.
H = 1679.	KK desideratur.
Θ = 1629.	ΛΛ = 1808.
I = 1673.	MM = 1809.
K = 1667.	NN = 1607.
Λ = 1643.	ΞΞ desideratur.
M = 1641.	OO = 1524.
N = 1638.	ΠΠ = 1591.
Ξ = 1651.	PP = 1574.
O = 1675.	ΣΣ desideratur.
Π = 1639.	ΤΤ = 1815.
P = 1631.	ΥΥ desideratur.
Σ = 1805.	ΦΦ = 1600.
T = 1669.	XX = 1589.
Υ = 1660.	ΨΨ = 1506.
Φ desideratur.	ΨωΨ desideratur.
X = 1674.	ΩΩ = 1582.
Ψ = 1658.	ΑΩ = 1817.
Ω = 1650.	ΑΒ desideratur.
ΑΑ = 1657.	ΑΓ desideratur.
ΒΒ = 1670.	ΑΚ = 1553.
ΓΓ = desideratur.	

l'inventaire de Luc Félice.

La Vaticane de Paul III à Paul V, d'après des documents nouveaux, par Pierre Batiffol

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6576586f>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr